

Accidents de la route

## 842 décès et plus de 23.000 blessés en zones urbaines en 2025

P05

**LE CARREFOUR**  
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7455 - JEUDI 09 AVRIL 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Algérie-Mauritanie

**Pour un accord  
commercial préférentiel  
couvrant 20 produits**

P04



Visite historique  
du Pape Léon XIV

# Le message de paix de l'Algérie vers le monde

Mme Ségolène Royal  
**Un message universel  
de dialogue interreligieux**

Lire en page 03

P07

**ORAN**

2ème Session «extraordinaire» de l'APC d'Oran  
**Plus de 530 milliards alloués par l'Etat  
dont 329 milliards pour les salaires**

Fiat d'Oran

**Stellantis annonce le lancement de l'expansion de l'usine**

Placée sous le slogan «De la satisfaction au bonheur»

**La caravane «Semaine du Hadj» fait escale à Oran**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

## Médicaments

**Kouidri annonce un projet de réalisation d'une usine à Ouled Djellal**

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a annoncé mardi à Ouled Djellal un projet de réalisation d'une usine de médicaments dans cette wilaya. En marge de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a précisé que cette usine dont les délais de réalisation ont été fixés à 16 mois produira des médicaments à base des sous-produits des dattes. Le ministre qui était accompagné du wali d'Ouled Djellal, Abderra-

hmane Dehimi, et du PDG du groupe Saïdal, Mourad Belkhef, a présidé l'inauguration dans la ville d'Ouled Djellal de la première pharmacie relevant du groupe public Saïdal. Kouidri a précisé que cette pharmacie est l'une de 829 pharmacies réparties à travers le pays employant 900 pharmaciens et qui appartenaient à l'ex- Entreprise nationale de distribution détail des Médicaments (ENDIMED) et ont été reprises dernièrement par Saïdal.

## COSOB - Banque mondiale en Algérie

**Examine des perspectives de coopération**

Le président de la Commission d'Organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, a reçu, mardi à Alger, la représentante résidente du groupe de la Banque mondiale (BM) en Algérie, Mme Jamila Hajbai Oglu Jirin, avec laquelle il a examiné les perspectives de renforcer la coopération bilatérale, indique un communiqué de la Commission. Cette rencontre, tenue au siège de la COSOB, en présence de M. Moaz Miaaoui, responsable de la gouvernance pour l'Afrique, et des cadres de la Commission, a été consacrée à "l'examen des perspectives de ren-

forcement de la coopération entre la COSOB, en sa qualité d'autorité de régulation et de supervision du marché financier en Algérie, et le groupe de la Banque mondiale, notamment dans les domaines de la modernisation du marché financier et du développement des mécanismes de financement alternatifs". A cette occasion, M. Bouzenada a présenté un exposé détaillé des principales réformes réglementaires engagées depuis 2023, visant à moderniser le marché financier, lesquelles ont contribué à "une amélioration notable de son activité par rapport aux années précédentes", ajoute le communiqué.

## Conseil de la nation

**Sayoud présente le texte de loi sur les circonscriptions électorales**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présenté, mercredi, le projet de loi déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement, devant les membres du Conseil de la nation. La présentation du texte de loi s'est déroulée lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali. A ce titre, M. Sayoud a précisé que ce texte s'inscrit dans le cadre

"des efforts visant à soutenir le système législatif électoral, en parachèvement des réformes politique et administrative initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Ce texte de loi constitue "la base fondamentale pour déterminer les circonscriptions administratives et répartir les sièges de manière à garantir une représentation électorale effective et équilibrée qui consacre la nouvelle réalité territoriale et renforce l'équité dans la présence politique au sein des institutions législatives", a-t-il souligné.

## Le RND à propos des prochaines élections législatives

**«Une opportunité pour renforcer le processus des réformes»**

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a estimé mardi que les prochaines élections législatives permettront de renforcer le processus de réformes politiques et juridiques initiées par l'Etat. Lors d'une rencontre organisationnelle du parti au niveau d'Alger, M. Bouden a souligné que la convocation, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 2

juillet prochain, permettra "la poursuite du processus électoral dans les délais impartis". Il a ajouté que ce rendez-vous est à même de "consolider le processus de réformes initiées par l'Etat depuis la révision constitutionnelle du 1er novembre 2020", des réformes "profondes et substantielles, a-t-il dit, ayant touché les domaines politique, juridique et constitutionnel". Il a indiqué que le RND oeuvrera, à travers les prochaines élections, à encourager "l'accès des jeunes compétences aux assemblées élues, notamment à l'APN...".

## Pétrole

**Les prix reculent sur fond d'apaisement géopolitique**

Les cours du pétrole reculent, mercredi, en raison notamment de l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient. Vers 12h30, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, perdait 13,93% à 94,05 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), référence américaine du pétrole brut, est repassé sous la barre des 100 dollars mercredi. Pour livraison en mai, le WTI chutait de 16,27% à 94,57 dollars. L'es-

poir d'une reprise progressive de la navigation par le détroit d'Ormuz, qui relie le Golfe au golfe d'Oman, est le principal facteur de baisse des cours du pétrole mercredi, ont souligné des experts du marché. Par ailleurs, le prix du gaz ont aussi accusé un recul, réagissant également à l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, plongeait de 14,55% à 45,50 euros.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarfouroran@yahoo.fr](mailto:lecarfouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

## Visite historique du Pape Léon XIV

# Le message de paix de l'Algérie vers le monde

Par B.Habib

L'Algérie est un pays millénaire pacifique et tolérant. La grandeur de la dimension de cette terre musulmane qui a accueilli et fait vivre des catholiques d'hier, minorités d'aujourd'hui. Séculariers ou clergés pour certains d'entre eux, ils ont choisi de rester aux côtés des Algériens après l'indépendance du pays où ils apprirent couramment l'arabe et se sont intégrés pleinement avec la société musulmane et les pauvres. Mieux, c'est à Souk Ahras que Saint Augustin philosophe et théologien chrétien majeur est né et c'est à Annaba qu'il mourut. Que le Pape Léon XIV se rende en Algérie, ce n'est qu'un témoignage et une reconnaissance pour ce peuple qui a toujours bien sauvegardé son héritage religieux monothéiste. La visite en Algérie du Pape est un message universel de dialogue interreligieux, affirmait Ségolène Royale la présidente de l'AFA alors que pour l'Archevêque d'Alger, le Cardinal Jean-Paul Vesco, il s'agit d'une visite historique qui constitue un signal fort et un témoignage de coexistence. La terre de Saint Augustin ouvre donc ses bras au Pape Léon XIV pour la toute première visite d'un Pape en Algérie programmée du 13 au 15 avril 2026. Une visite qui désigne une rencontre entre deux religions du Dieu des plus importantes et un dialogue avec l'Algérie comme le point de départ d'un message de paix universel. Un moment fort de l'histoire de la coexistence et du dialogue interreligieux commence en Algérie à l'occasion de cette visite saluée par tous les amis de l'Algérie. Annaba et Souk Ahras se préparent d'ores et déjà à accueillir le Pape. Outre ses entretiens avec le Chef de l'Etat, M Abdelmadjid Tebboune, le Pape pourrait rencontrer une Église en Algérie et même échanger avec des dignitaires musulmans algériens. Dans une interview, le Cardinal Vesco a précisé que cette première

visite d'un souverain pontife en Algérie, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, agit comme un pont entre les mondes chrétien et musulman, tout en reflétant la richesse de l'histoire du pays. Il a affirmé que le séjour du Pape Léon XIV en Algérie sera "plein de sens", tant par sa dimension spirituelle que par sa portée symbolique, soulignant que "c'est un responsable spirituel chrétien de premier plan qui visite un pays musulman". "C'est un très bon signe qui redonne une profondeur à la grande histoire de l'Algérie, terre de Saint-Augustin", a-t-il déclaré. Une nouvelle passerelle de communion et de partage entre les musulmans d'Algérie et les chrétiens se dessine. Le Pape connaît déjà très bien l'Algérie. Il s'y est rendu à deux reprises avant son pontificat. Mgr Vesco a indiqué que cette visite vise à "continuer à construire des ponts" entre les deux cultures et les deux religions et à refléter la place stratégique de l'Algérie au carrefour de la Méditerranée et de l'Afrique. Les convergences entre l'Algérie et le Vatican ne datent pas d'aujourd'hui et sont ancrées dans l'histoire commune. Le prélat a mis en exergue l'"engagement commun" pour le soutien aux peuples opprimés et à la promotion de la coexistence. Cette ambition s'incarne, selon lui, dans le choix du thème de la visite : la salutation traditionnelle "As-salamu alaykum" (Que la paix soit sur vous). Pour l'Archevêque d'Alger, le souverain pontife arrive en "homme de paix" porteur d'une parole dont le monde actuel a "infiniment besoin". "Je serais heureux que ce message soit entendu depuis l'Algérie", a-t-il affirmé, précisant que cette parole naîtra d'un véritable échange, faisant de l'Algérie le point de départ d'un appel à la paix lancé au monde entier. Cet appel, a-t-il mentionné, "doit inciter les croyants de toutes confessions à s'unir dans le respect d'une humanité sacrée pour faire face aux violences et aux guerres". Évoquant l'héritage de feu Mon-

seigneur Henri Teissier, il a souligné que l'Algérie demeure un modèle de coexistence où la différence religieuse, lorsqu'elle est "assumée", constitue une source d'enrichissement mutuel. Pour lui, la lutte contre les discours de haine et de violence qu'il a qualifiés de "discours de peur et de fragilité", passe avant tout par une identité sereine et affirmée. "Quand on est sûr de son identité, on n'est pas dans les discours de haine", a-t-il soutenu, appelant à un "engagement commun contre les fondamentalismes pour la construction d'un monde fondé sur le respect des traditions de chacun". Sur le volet de la mémoire, l'Archevêque d'Alger a reconnu l'ampleur de la "violence" et du "crime colonial", soulignant que les 130 années de colonisation de l'Algérie ont laissé des blessures profondes et des traces indélébiles, notamment à travers les conséquences des explosions nucléaires dans le sud algérien. "Il y a une blessure, parce qu'il y a une humiliation, et on n'en vient pas à bout comme ça", a-t-il fait remarquer, déplorant le manque de "paroles de vérité" sur cette période. Fort de sa double culture française et algérienne, le prélat a exprimé le souhait de voir émerger une reconnaissance franche des souffrances subies pour pouvoir "tourner la page". Il a précisé avoir sollicité le Saint-Père, ainsi que les autorités compétentes, pour que les anciennes puissances coloniales assument leur responsabilité historique. "Je le demande au Pape comme je l'ai demandé à toutes les autorités en capacité de le faire", a-t-il insisté. Établi en Algérie depuis plus de vingt ans et naturalisé algérien, le Cardinal Vesco a conclu en témoignant de son attachement à sa "patrie d'adoption", se disant marqué par la générosité du peuple algérien. "Ici, tu seras toujours en dette d'amitié. Tu ne pourras jamais rendre l'amitié qu'on te donne. Depuis plus de 20 ans, je confirme l'exactitude de cette parole", a-t-il confié.

### Ville de saint Augustin

## Annaba se prépare à la visite du pape

Annaba est en fête et en travaux. La ville de saint Augustin accueille bientôt le pape Léon XIV pour la première visite d'un souverain pontife dans le pays, et pour la petite communauté chrétienne, sa visite est "un signe fort de reconnaissance". Dans la basilique qui porte le nom du saint, le recteur, le père Fred Wekesa, supervise les préparatifs. Des ouvriers municipaux, aidés par des membres de l'ordre de Saint-Augustin, repeignent les murs et polissent les statues. Léon XIV, élu en mai 2025, est attendu en Algérie du 13 au 15 avril. Dans son premier discours en tant que pape, depuis le balcon de la basilique Saint-Pierre à Rome, il s'était réclamé haut et fort de saint Augustin, affirmant être l'un de ses "fils". Le saint, l'un des plus grands penseurs du christianisme, est né en 354 dans la ville antique de Tagaste, aujourd'hui Souk Ahras, à environ 100 km au sud d'Annaba. Il devint en 395 évêque d'Hippone, l'ac-

tuelle Annaba, y écrivit ses Confessions et y mourut en 430. Le passage de Léon XIV le 14 avril à Annaba "est pour nous une grande joie", dit le père Wekesa. "C'est le premier pape à avoir pensé à nous et à venir nous rendre visite. C'est donc un moment profondément marquant", ajoute-t-il. "Nous sommes ce que j'appelle un +petit troupeau+, une minorité. Mais cela ne signifie pas que nous sommes oubliés", dit-il. "Au contraire (...), la présence du pape nous soutient en tant que minorité. Elle porte un message d'encouragement et de solidarité". Sur la route menant à la basilique, perchée sur une colline dominant le site archéologique qui abrite les vestiges de l'ancienne basilique de la Paix, où saint Augustin a commencé à diffuser sa pensée, des travaux de goudronnage, de peinture ainsi que de nettoyage des rues et des jardins sont en cours. Le site ne désertait malgré tout pas de visiteurs algériens, qui voient en saint Augustin un enfant du

pays. Imad, un employé de 54 ans, affirme que la visite du pape est "un grand honneur pour nous, Algériens d'Annaba, car il représente un symbole important de paix, non seulement pour une communauté, mais pour tous les chrétiens et les musulmans". Le père Wekesa s'est dit touché par "l'élan spontané des Algériens", qui ont invité le pape dès que celui-ci a exprimé son souhait de visiter l'Algérie. Le recteur en est sûr, cette visite "va aussi changer le regard porté sur l'Algérie" à l'étranger et montrer "le vrai visage" du pays. "Trop souvent, certains ne voient ce pays qu'à travers les +années noires+", regrette-t-il. "Avec la venue du Saint-Père (...), le monde entier verra l'hospitalité et la générosité du peuple algérien" et "que nous sommes capables de vivre ensemble dans la paix", a-t-il poursuivi. Parmi les "chanceux" qui seront là pour la visite du pape figurent des étudiantes de l'université de Batna venues participer aux préparatifs.

### Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

## Le Pape Léon XIV en Algérie: toute une symbolique

Selon des témoignages très proches du Pape Léon XIV, l'Algérie, où il sera officiellement et solennellement reçu sous huitaine, a une place particulière dans son esprit et son cœur à cause de Saint Augustin. Sachant bien que le jour de son élection pour occuper le trône de Saint Pierre, il s'est présenté comme un "fils" spirituel du saint Augustin d'Hippone (ancien nom de l'actuelle ville d'Annaba). Cela voudrait dire qu'il s'est imprégné par les enseignements de ce brillant docteur de l'Église au point où il est devenu son disciple spirituel. Et ce, en dépit de la longévité séculaire séparant le maître de son élève. Pour rappel : Saint Augustin (354-430 après JC) est né à l'actuelle Souk Ahras, en Algérie qui s'appelait Thagaste, dans la province romaine de Numidie. Il est issu d'un mariage mixte entre un père romain et une mère berbère. Il a grandi dans une famille bourgeoise. Selon ses biographes, Saint Augustin est né d'un père païen appartenant à la caste romaine des Patrices et d'une mère chrétienne fervente (Monique). Il avait donc reçu l'influence spirituelle de sa mère, ainsi il sera un philosophe et un théologien, hors pair. Voilà en somme ce qu'était ce docteur de l'Église qui avait tant subjugué notre hôte le Pape Léon XIV, le grand chef spirituel des catholiques de la planète et également, le chef de l'Etat-Cité du Vatican. Pour quelques observateurs, la visite du chef du Saint Siège en Algérie entre justement, dans ce long processus qui avait démarré, il y a longtemps de ça, visant à établir un dialogue, entre l'Islam et la religion chrétienne catholique. Par le biais de ce dialogue, dont nous souhaitons qu'il soit permanent dans la durée et dans l'espace, l'on vise la cohabitation pacifique et le respect mutuel à travers les grandes stations de leur Histoire commune, les relations entre musulmans et chrétiens (tous rites compris) n'étaient pas toujours au beau fixe. Ces relations vacillaient entre les bonnes et les mauvaises relations. Et notre dialogue visant, outre ce qui a été dit plus haut, à mettre de côté les mauvais souvenirs lugubres et commencer un processus de coexistence pacifique. Ce projet est parfaitement réalisable notamment quand l'Église n'est plus ce qu'elle était, il y a des siècles, totalement acquise au fanatisme obscurantiste et au rejet de l'autre. Ce qui est positif dans l'actuelle Église moderne, c'est qu'elle est devenue plus affable et plus disponible à l'égard de l'autre. Voilà la symbolique de cette visite ! Un saint docteur de l'Église reposant en paix depuis des siècles dans une terre de l'Islam et qui n'a jamais été inquiété.

### Visite historique

#### du Pape Léon XIV en Algérie

## Un message universel de dialogue interreligieux

La présidente de l'Association France-Algérie, Mme Ségolène Royal, a salué, mardi, la visite historique que le Pape Léon XIV effectuera la semaine prochaine en Algérie, y voyant un "message universel" en faveur du dialogue interreligieux et de la réconciliation entre les peuples des deux rives de la Méditerranée. Dans un post publié sur les réseaux sociaux, Mme Royal a mis en avant la portée hautement symbolique de ce déplacement pontifical, "intervenant au lendemain de la célébration des Pâques, fête la plus sacrée de la chrétienté". "Le symbole du dialogue entre les religions, fait de respect et de fraternité, est remarquable, puisqu'après avoir célébré Pâques, fête la plus importante pour les chrétiens, le Saint-Père se déplace en Algérie, pays à majorité musulmane, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-elle écrit. La présidente de l'Association France-Algérie a également rappelé que "le Pape vient aussi sur les traces de St Augustin, algérien né à Thagaste, évêque d'Hippone", dont "l'œuvre a profondément marqué la pensée chrétienne, notamment en France, où ses écrits ont été étudiés dès le Moyen Age jusqu'à nos jours dans les universités".

## Ministère du Travail Réunion consacrée à l'évaluation des activités de la CACOBATPH

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a présidé, mardi à Alger, une réunion consacrée à l'évaluation des activités de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intérimaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH), a indiqué un communiqué du ministère. A l'entame de la réunion tenue au siège du ministère, M. Saihi a rappelé que ces réunions d'évaluation visent essentiellement à "faire le point sur la mise en œuvre des instructions données lors des précédentes rencontres, notamment concernant l'amélioration de la qualité du service public conformément aux attentes des citoyens", précise la même source. Le ministre a, à cette occasion, écouté un exposé exhaustif présenté par le directeur général de la CACOBATPH portant sur "les différentes procédures prises pour renforcer le service public, notamment celles liées à la simplification des procédures administratives et la numérisation des services au profit des catégories affiliées à la caisse, permettant ainsi l'accès aux services et la réduction des délais de traitement". Après un débat approfondi autour des différents aspects liés aux missions et activités de cet organisme, le ministre a donné une série d'instructions, la plus importante étant "la nécessité d'inclure tous les aspects de la gestion, particulièrement les points faibles, afin de permettre à l'administration centrale d'effectuer une évaluation objective et précise, d'identifier les dysfonctionnements et de mettre en place des solutions pour y remédier". Il a également proposé "l'élargissement du champ de la couverture de la caisse à d'autres secteurs, l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de communication ciblant les catégories concernées par la couverture de la caisse, afin d'améliorer le niveau d'information et de sensibilisation des services offerts". Après avoir souligné l'importance de "la mise en place de toutes les mesures pour éviter le déplacement des usagers vers les guichets", le ministre a appelé à "opter exclusivement pour les services numériques, particulièrement les applications et les solutions via les Smartphone, au regard de l'engouement des citoyens pour ces outils qui offrent facilité et rapidité d'accès aux services".

## Algérie-Mauritanie Pour un accord commercial préférentiel couvrant 20 produits

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a co-présidé, mardi, avec la ministre mauritanienne du Commerce et du Tourisme, Zeinebou Mint Ahmednah, l'ouverture des travaux de la 10ème session du Conseil des hommes d'affaires algéro-mauritaniens, lors de laquelle a été annoncé le lancement de négociations pour la conclusion d'un accord commercial préférentiel couvrant 20 produits prioritaires, a indiqué un communiqué du ministère. La session a été ouverte au siège du ministère, en présence du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de l'Union nationale du patronat mauritanien, Mohamed Zein El Abidine Cheikh Ahmed, des présidents du Conseil d'affaires algéro-mauritanien Youcef el Ghazi du côté algérien et Mohamed Lefdal Ould Bouttah, du côté mauritanien, outre des opérateurs économiques et des hommes d'affaires des deux pays. Lors des travaux de cette session, les deux ministres ont annoncé "le lancement de négociations pour la conclusion d'un accord commercial préférentiel couvrant 20 produits prioritaires des deux parties, qui seront échangés dans le cadre de préférences douanières, ce qui contribuera à encourager les exportations et à faciliter l'accès des produits aux marchés des deux pays", précise-t-on de même source. Une série de recommandations et de propositions a été soumise avec pour objectif de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays et d'intensifier les partenariats entre les opérateurs économiques, de manière à contribuer au développement des échanges commerciaux, ajoute le communiqué. Le procès-verbal de la 10ème session du Conseil des hommes d'affaires algéro-mauritanien a été signé au terme des travaux.

## Filière des dattes Oualid préside une rencontre nationale avec les professionnels

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé une rencontre nationale consacrée à la filière des dattes, avec la participation des professionnels du secteur et des représentants des organisations agricoles, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue lundi au siège de la Chambre nationale d'agriculture, s'est déroulée en présence des présidents des chambres d'agriculture des wilayas productrices de dattes, ainsi que des représentants d'associations, de coopératives, d'agriculteurs et d'exportateurs, en sus du président de la Chambre nationale d'agriculture, et ce "dans le cadre de la poursuite de la série de rencontres de concertation avec les professionnels des différentes filières agricoles", précise le communiqué. Elle a constitué une opportunité pour les professionnels d'exposer leurs préoccupations et les entraves auxquelles ils sont confrontés, notamment en matière de santé végétale, d'analyses de laboratoire, de labellisation et de certification, de réhabilitation des oasis, de réfrigération, de stockage et de transport, ainsi que les défis liés à la mécanisation, au conditionnement, au financement et à l'assurance, outre l'organisation de la profession, ajoute la même source. De son côté, le ministre a souligné "l'importance stratégique" que revêt la filière des dattes dans la production agricole nationale, mettant en avant son potentiel économique en tant que ressource importante pour la création de richesse et le renforcement des exportations hors hydrocarbures, d'autant plus que l'Algérie compte environ 19 millions de palmiers dattiers et des centaines de variétés valorisables à l'exportation ou à la transformation, dans le cadre du parachèvement de la

mise en place de zones industrielles aménagées. M. Oualid a, en outre, évoqué une série de mesures qui seront prises à court et moyen terme pour soutenir les producteurs et promouvoir la filière des dattes. Il sera procédé, à cet effet, à la mobilisation des moyens et des produits phytosanitaires pour lutter contre les ravageurs affectant les palmiers, tels que le "Boufaroua" (araignée minuscule) et le "Bayoud" (fusariose vasculaire du palmier).

Il sera également procédé au recensement des besoins de la filière en matière de mécanisation agricole, avec l'étude de la possibilité de leur production locale ou de leur importation, tout en chargeant la société Agrodif de les fournir aux agriculteurs, outre la création d'un laboratoire spécialisé dans les analyses de labellisation et de certification des produits agricoles, en partenariat entre la Chambre nationale d'agriculture et l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA), en vue de faciliter les opérations d'exportation. Parmi les mesures arrêtées, figurent aussi l'encouragement de l'organisation des professionnels en coopératives pour leur permettre de commer-

cialiser efficacement leur produits sur le marché national et renforcer les opportunités d'exportation, en sus du soutien à leur participation aux salons internationaux afin de promouvoir la qualité des dattes algériennes. Il s'agit, en outre, de la poursuite des efforts de raccordement à l'électricité agricole, l'ouverture de pistes, la protection des oasis contre les incendies et le soutien à l'utilisation de l'énergie solaire, ainsi que l'accompagnement des agriculteurs dans le forage de puits, la facilitation de l'accès au crédit Tabrid, notamment au profit des agriculteurs non titulaires de titres de propriété. S'agissant de la commercialisation, le ministre a fait état de la prise de mesures pour faciliter la commercialisation des dattes et accompagner les exportateurs dans les aspects administratif et bancaire, avec la simplification des procédures pour leur permettre d'exporter dans des délais plus courts, outre la mise à disposition de conteneurs de grande capacité. Lors de cette rencontre, les différentes problématiques soulevées dans les wilayas productrices de dattes ont été évoquées, avec la proposition de solutions pratiques pour y remédier, ajoute le communiqué.

## Secteur de l'Hydraulique Gestion prospective, contrôle et l'assurance de la disponibilité

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a souligné, mardi à Sétif, que son secteur s'appuyait sur une vision prospective adaptée à la rapidité du rythme de développement du pays, afin de garantir la durabilité du service public de l'eau. Le ministre a précisé, lors d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sétif, qu'une gestion moderne "ne saurait s'accommoder d'improvisations ou de solutions ponctuelles, mais nécessite une préparation rigoureuse anticipant les différents scénarios, ainsi que l'élaboration de plans alternatifs garantissant une intervention rapide et efficace en cas d'urgence". Derbal a ajouté que la réussite du secteur de l'Hydraulique est "tributaire d'une gestion prospective, d'un renforcement du contrôle sur le terrain et de l'assurance de la disponibilité des ressources humaines et matérielles requises, afin d'assurer la continuité du service public de l'eau et de garantir le confort des citoyens", soulignant, dans ce contexte, "la nécessité de fournir davantage d'efforts en vue d'une meilleure performance et d'une réponse adéquate aux besoins de la population". Le ministre a également souligné "la nécessité d'accélérer le rythme d'avancement des projets en cours afin d'améliorer la qualité du service public et de prendre en charge efficacement les lacunes qui viendraient à apparaître". Evoquant l'Aid El Adha, marqué par une augmentation significative de la consommation d'eau, M. Derbal a affirmé que toutes les mesures ont été prises en s'appuyant sur les expériences des an-

nées précédentes et ce, pour garantir l'approvisionnement des citoyens dans les meilleures conditions. S'agissant des performances de son secteur dans la wilaya de Sétif, en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement, le ministre a souligné que la situation a connu une "amélioration significative" à la faveur des projets réalisés qui ont contribué à une meilleure gestion de ce volet, avant d'insister sur "la nécessité de valoriser les eaux usées et de les orienter, après traitement, vers l'irrigation agricole et l'industrie au regard de la vocation de la région". Derbal avait écouté, à l'entame de sa visite, un exposé exhaustif sur la réalité du secteur dans la wilaya de Sétif, ainsi que sur les taux d'avancement des projets en cours de réalisation, destinés à améliorer le service public de l'eau et à garantir sa continuité. Le ministre a supervisé, à cette occasion, la mise en service, moyennant un investissement public de 55 millions de dinars, de deux forages d'un débit de 20 litres/seconde qui ont permis de renforcer l'alimentation en eau potable des habitants du chef-lieu de wilaya, en particulier dans les cités El-Hidhab, El Bez, et Chouf Lekdad. Il a également inspecté le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable des communes de Sétif et d'Ouled Saber à partir du barrage de Mahouane, où les travaux accusent un taux d'avancement de 55 %. Le ministre a aussi insisté sur la nécessité de prendre en charge les zones souffrant d'un manque d'eau avant l'avènement de la saison chaude.

Lutte contre la corruption

## Journée de formation au profit des directeurs de l'éducation et des SG

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a coprésidé, mardi, avec la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, l'ouverture d'une journée de formation au profit des directeurs de l'éducation et des secrétaires généraux (SG) des directions de l'éducation, a indiqué un communiqué du ministère. Ont pris part à cette journée de formation, tenue par visioconférence, des cadres de l'administration centrale, des cadres de la HATPLC, ainsi que des représentants de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative. Cette journée de formation s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la convention conclue entre le ministère et la HATPLC, en application du plan d'action du secteur issu du plan d'action du gouvernement, tiré du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne le renforcement des principes de bonne gouvernance et la consécration de la culture de l'intégrité et de la transparence dans la gestion des affaires publiques".

Dans son allocution à cette occasion, le ministre de l'Education nationale a mis l'accent sur "l'importance capitale qu'accorde le secteur à la consécration d'une culture préventive institutionnelle" auprès des différentes catégories, notamment celles chargées de la gestion des programmes et des opérations financières, à leur tête les directeurs de l'éducation et les secrétaires généraux, étant "le maillon central dans la mise en

œuvre des politiques publiques au niveau local". Cette culture, a-t-il précisé, "ne se limite pas à la maîtrise des textes légaux et réglementaires afférents", mais s'étend à "l'acquisition d'un comportement administratif basé sur la vigilance et la conformité, ainsi que la capacité à anticiper les risques liés à la gestion et à les traiter selon des mécanismes clairs et efficaces". Il a également souligné que le renforcement des compétences des cadres, notamment dans des domaines sensibles, tels que "la passation des marchés publics, le suivi de leur exécution, ainsi que l'établissement de procédures de contrôle interne", est de nature à "améliorer leur efficacité professionnelle et à les prémunir contre les erreurs ou les dépassements pouvant résulter d'un manque de formation ou de l'ambiguïté des procédures". Et d'ajouter que cette mesure s'inscrit dans le cadre d'"une vision globale pour protéger le fonctionnaire lui-même, en le dotant des outils juridiques et pratiques lui permettant d'exercer ses missions en toute confiance et sérénité, dans le respect de la transparence et des lois". Il a, en outre, souligné que cette démarche de formation repose sur "une approche préventive, basée sur le principe de l'anticipation plutôt que du traitement", en dotant les cadres d'"un capital préventif leur permettant d'éviter les situations de conflit d'intérêts, de trafic d'influence, d'acceptation de cadeaux ou de pots-de-vin, ou toute forme de corruption", tout en garantissant "la préservation des deniers publics et la protection des établissements du secteur". M. Sadaoui a également souligné que "la bonne

maîtrise des dispositions de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, ainsi que des mécanismes et procédures qu'elle prévoit, confère aux cadres une plus grande marge d'initiative et de prise de décision, et les encourage à l'innovation dans la gestion, au sein d'un cadre juridique organisé et clair, conciliant efficacité et conformité". Pour sa part, Mme Mousserati a rappelé que le rôle de surveillance de son instance avait été renforcé en vertu de la révision constitutionnelle de 2020, en application des instructions du président de la République visant à "consacrer les principes d'intégrité et de reddition des comptes", précisant que cette journée de formation constitue "le fruit de la coopération institutionnelle entre les deux parties et vise à accompagner le secteur de l'éducation dans le domaine de la formation". Le programme de cette journée de formation a été ponctué par des interventions présentées par des experts de la HATPLC, axées sur "le cadre juridique et institutionnel de la prévention et de la lutte contre la corruption, les risques de corruption dans les marchés publics, le système de contrôle interne et la cartographie des risques de corruption, en tant que mécanismes de renforcement de la transparence et de l'efficacité dans la gestion des affaires publiques". Les interventions ont également porté sur "la promotion de la culture d'intégrité et de conformité dans les institutions et administrations publiques", ainsi que sur "la transparence dans la gestion des ressources humaines et les modalités de gestion des situations de conflits d'intérêts".

Prise en charge de l'obésité

## Mise en service d'une unité spécialisée

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a procédé, lundi, à la mise en service d'une unité spécialisée dans la prise en charge de l'obésité au niveau du service de médecine interne à la clinique Arezki-Kehal, relevant de l'Établissement public hospitalier (EPH) Djillali-Belkhenchir à El-Biar (Alger), a indiqué un communiqué du ministère.

"Première du genre au niveau national, cette unité assure une prise en charge médicale globale et multidisciplinaire aux patients obèses, conformément à une approche moderne adaptée aux normes internationales en vigueur, notamment celles de l'Association européenne pour l'étude de l'obésité (EASO)", ajoute le communiqué. L'unité a été équipée en structures intégrées englobant des services de réadaptation consacrés aux hommes et aux femmes, ainsi que des bureaux de consultations spécialisés et des espaces aménagés pour l'orthopédagogie, la réhabilitation et l'activité physique adaptée, ce qui garantit un processus thérapeutique intégré aux malades. La mise en service de cette unité représente "un pas qualitatif dans

le processus de développement du système national de santé", à travers l'amélioration de l'accès aux services de santé spécialisés et la réduction des complications liées à l'obésité, a indiqué le ministre, se félicitant de la qualité des services qui seront assurés par cette unité spécialisée dans la prise en charge de l'obésité, devenue "une véritable menace pour la santé publique en Algérie et dans le monde".

A cette occasion, le ministre a salué les efforts consentis par les différents staffs médicaux et paramédicaux sous la présidence du professeur Amar Tbaïbia, en reconnaissance du travail de coordination spécialisé dans ce domaine. Cette unité a été renforcée par des ressources humaines qualifiées, comprenant 4 médecins spécialistes du traitement de l'obésité, ainsi que des psychologues et des nutritionnistes, outre un personnel paramédical qui opère selon une approche multidisciplinaire garantissant une prise en charge globale des différents aspects sanitaires liés à l'obésité, précise le communiqué. S'agissant des capacités techniques, le ministère a relevé que ladite unité dispose d'équipements

modernes permettant de réaliser les différents examens nécessaires au diagnostic et au suivi de l'obésité, notamment la mesure de la composition corporelle, les analyses médicales exhaustives et les examens cardiaques, ainsi que le dépistage des complications associées, en sus de disposer de matériels spécifiques à la réadaptation et à la pratique d'une activité physique appropriée.

La prise en charge des patients repose sur un programme thérapeutique intégré en commençant par une évaluation complète de l'état du patient, suivie de l'élaboration d'un plan de traitement personnalisé incluant le suivi médical, les conseils nutritionnels, le soutien psychologique et l'exercice physique, parallèlement à la sensibilisation des malades sur la gestion de leur pathologie et l'assurance d'un suivi continu pour l'évaluation des résultats. Cette unité devrait contribuer à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients, en attendant la généralisation future de ce modèle d'unités spécialisées à travers l'ensemble des établissements hospitaliers du pays, conclut le communiqué.

Accidents de la route

## 842 décès et plus de 23.000 blessés en zones urbaines en 2025

Un total de 842 personnes ont trouvé la mort et plus de 23.000 ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés en zone urbaine au cours de l'année 2025, selon un bilan rendu public mardi par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Lors d'une conférence de presse organisée au siège de la Direction de la sécurité publique à Alger, consacrée à la présentation du bilan annuel des activités des services opérationnels de la Sûreté nationale pour 2025, le chef du Service central de communication de la DGSN, le commissaire divisionnaire de police, Nassim Boutana, a déclaré que "19241 accidents de la route ont été enregistrés dans le territoire de compétence de la Sûreté nationale, faisant 842 morts et 23516 blessés". Comparativement au bilan de l'année précédente, les accidents de la route ont enregistré une hausse de 1,91%, de même que le nombre de blessés (+2,49%) et de décès (+12,12%). Concernant les activités de sécurité publique durant la même période, les unités de la Sûreté nationale ont enregistré "124.918 infractions routières, 226.206.7 contraventions routières et 33.041 infractions de coordination, avec la mise en fourrière de 38.884 véhicules". Quant aux crimes de vol de véhicules, le même bilan fait état de 6.512 cas de vol impliquant 2.101 individus et de la récupération de 3.019 véhicules, soit 46% du total des véhicules volés.

Formation professionnelle

## Arhab préside le lancement d'une session de formation complémentaire

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a présidé, à l'Institut de formation et d'enseignement professionnels de Bir Khadem (Alger), le lancement officiel de la session de formation complémentaire préalable à la promotion (FCPP), destinée aux professeurs et fonctionnaires du secteur au niveau national, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. S'inscrivant dans le cadre de la relance de la stratégie nationale visant à réhabiliter les ressources humaines au sein des établissements de formation, cette session de formation profitera à "3532 fonctionnaires, dont 3318 professeurs spécialisés dans la formation et l'enseignement professionnels", ajoute le communiqué. "Dix (10) professeurs de réadaptation, 11 assistants techniques et pédagogiques, 1 surveillant général et 147 adjoints principaux d'économat et 45 adjoints d'économat, bénéficieront de cette formation". Dans son allocution à l'occasion, Mme Arhab a souligné que cette session, première du genre au niveau des wilayas, constitue "un premier jalon vers l'ouverture de plus larges perspectives pour asseoir un système d'enseignement et de formation flexible, adapté aux exigences de l'ère et en mesure de produire des compétences de qualité". Elle a rappelé que cette session s'inscrit dans le cadre du processus de réforme globale que connaît le secteur, après l'accès de près de 16.000 fonctionnaires à la promotion exceptionnelle, soulignant que la FCPP "est un mécanisme stratégique clé visant à développer les compétences professionnelles et pédagogiques et renforcer la performance institutionnelle, à travers la valorisation des ressources humaines et le renforcement de l'esprit de créativité et d'entrepreneuriat, conformément aux exigences du marché du travail et du développement durable". La ministre a appelé, dans ce sens, à la conjugaison des efforts de toutes les parties concernées pour la réussite de cette initiative et la réalisation des objectifs escomptés.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WIALYA D'AIN TEMOUCHENT  
DAIRA D'AIN TEMOUCHENT  
COMMUNE DE SIDI BEN ADDA  
N°: 534/2026  
NIF: 098446125131328

**\*AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE\***

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, et conformément à l'article 53 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générale relative aux marchés publics.

Vu le P.V de la commission d'ouverture et d'évaluations des offres de la commune de SIDI BEN ADDA, le président de l'assemblée populaire communale informe les soumissionnaires ayant participé dans l'avis d'appel d'offre qui était lancé le 21/02/2026 dans un quotidien national en arabe (المجتمع) et le 21/02/2026 dans un quotidien national en français (Le Carrefour D'Algérie)

Les projets est attribuée provisoirement aux entreprises suivant :

Les Projets	L'entreprise	Montant de soumission en TTC En (DA)	Montant corrigé (DA)	La note technique	Délai de réalisation	Observation
Aménagement des ronds-points à travers la commune de sidi ben adda LOT01 : aménagement du rond-point vers plage el hilal et plage el ward	L'Infructuosité de l'opération Du Le montant proposé dépassé le montant prévu dans le budget					
Aménagement des ronds-points à travers la commune de sidi ben adda LOT02 : aménagement du rond-point vers siège de la commune	L'Infructuosité de l'opération Du Le montant proposé dépassé le montant prévu dans le budget					
Aménagement des ronds-points à travers la commune de sidi ben adda LOT03 : aménagement du rond-point de la sortie de la ville vers Ain temouchent	SARL HYDROBAT	4 531 877.00	/	49	57 jours	Offre unique qualifié techniquement
Aménagement des ronds-points à travers la commune de sidi ben adda LOT04 : aménagement du rond-point de la sortie de la ville vers BENI SAF coté lycée	Groupement solidaire SARL EI IKHOUA GHOUZELANE -ETB Ghouzelane DJAMAL	7 158 802.00	/	64.66	02 mois	Offre unique qualifié techniquement

En vertu de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, tout soumissionnaire ayant participé dans l'appel d'offre du dit projets, peut introduire un recours à la Commission communal des marchés publics de la commune de Sidi Ben Adda dans les (10) jours qui suivent la date l'avis d'attribution provisoire du projet à compter de la date du (1<sup>er</sup>) premier jour de parution dans les journaux ou BOMOP, si ce jour coïncide un jour férié ou un jour de repos légal la durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631006275 09.04.2026

SOCIETE DE TERRASSEMENT, D'AMENAGEMENT ET DE REVETEMENT ROUTIER  
E.P.E. / S.T.A.R.R. / S.P.A. AU CAPITAL DE 1.680.000.000 DA  
SIEGE SOCIAL : ABOU TACHFINE, BP N° 104 -TLEMCCEN  
TEL : 043-22-85-53/84-80 - fax 043-22-85-06/86-07  
http: www.starr-dz.net  
Email: starrtleccen@gmail.com

Extrait du procès verbal de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'EPE / STARR / SPA Tlemcen du : 05/04/2026

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'EPE / SPA / STARR-Tlemcen, tenue au siège du Groupe GITRA Sis à la zone industrielle, Route de Baraki El Harrach - ALGER

a adopté les résolutions suivantes :

- Résolution n°01 : Examen des comptes sociaux de l'exercice 2025.
- Résolution n°02 : Affectation du résultat de l'exercice 2025.
- Résolution n°03 : Libération de la partie variable du Dirigeant Principal.
- Résolution n°04 : Poursuite de la mise en œuvre du business plan 2025-2029.
- Résolution n°05 : Développement du plan de charge et business plan spécifique à l'activité agricole.
- Résolution n°06 : Suivi et recouvrement des créances.
- Résolution n°07 : Couverture contractuelle de tous les travaux, notamment les travaux en cours.
- Résolution n°08 : Synergie entre les filiales du Groupe.
- Résolution n°09 : Outils numériques de gestion.
- Résolution n°10 : Assainissement des travaux en cours.
- Résolution n°11 : Suivi des audits du Groupe et de l'entreprise.
- Résolution n°12 : Opération d'assainissement des comptes et comptabilisation de l'impôt différé actif.
- Résolution n°13 : Mandat d'administrateur.
- Résolution n°14 : Mandat d'administrateur.
- Résolution n°15 : Jetons de présence.
- Résolution n°16 : Mandat du commissaire aux comptes.
- Résolution n°17 : Honoraires du commissaire aux comptes.
- Résolution n°18 : Publicité.

LE SECRETAIRE

LE PRESIDENT

ACHOUR TALET Brahim

HETTAK Abdelkrim

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631100298 09.04.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
De la Wilaya de Tlemcen

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALE**  
DEP/ 14 /2024  
NIF DEP : 413024000013031

La direction des équipements publics de la wilaya de Tlemcen lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vu de la réalisation du projet

Intitulé : ETUDE, SUIVI, CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 50 SALLES EN EXTENSION A TRAVERS la WILAYA POUR LA REALISATION DU LOT SUIVANT :

- LOT 01 : Réalisation d'une 01salle de classe en extension au CEM BEN HABI HOUCINE OUZIDANE
- LOT 12 : Réalisation d'une 01 salle de classe en extension au CEM BENSAD MOHAMED OUED LAKHDAR
- LOT 19 : Réalisation de deux classes en extension au CEM HEDDI TAYAB A MAGHNA.

Les entreprises qualifiées ; intéressées par le présent avis et qui répondent aux Conditions d'Eligibilité citées ci-dessous, peuvent retirer le cahier des charges auprès de : LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS SIS A HAI DAHLIA -EL KIFFANE- TLEMCCEN.

**Conditions d'éligibilité :**

Pour que leurs offres soient admises les candidats et soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité suivantes :

**POUR LES LOTS**

-Avoir un certificat de qualification et classification Catégorie II (DEUX) et plus en bâtiment activité principale, toutes les offres présentées seront accompagnées obligatoirement d'une attestation de bonne exécution pour un projet de même nature délivrée par un service public et un chiffre d'affaire  $\geq 2$  M.DA (le chiffre d'affaire est la moyenne des trois dernières années (2020-2021-2022) justifié par les bilans.

- **N.B :** - le délai maximum pour la réalisation de chaque lot est fixé à 03 Mois, les soumissionnaires ayant proposé un délai plus de 03 Mois seront éliminé lors de la séance de l'ouverture des plis.
- NB : pour les LOTS : **LE SOUMISSIONNAIRE PEUT SOUMISSIONNER POUR UN OU PLUSIEURS LOTS**
- Les offres du soumissionnaire doivent comporter ce qui suit :

**A - L'offre de dossier de candidature comprend :**

1. Une déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire
2. Une déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire
3. Pour les sociétés, une copie des statuts+Attestation des comptes sociaux.
4. les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Le Certificat de qualification et classification professionnelle selon les conditions d'éligibilité.
6. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2020-2021-2022).
7. Capacités techniques : moyens humains et matériels (justifiés) et références professionnelles (attestations délivrées par le maître d'ouvrage public.)
8. Pièce fiscale et para fiscale (CASNOS, CACOPATH, CNAS. Extrait de rôle, casier judiciaire, NIF, Registre de Commerce, domiciliation bancaire)

**B - L'offre Technique comprend :**

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire;
- Le présent cahier des charges dûment rempli et signé, portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ;
- Planning des travaux avec délai de réalisation, signé et cacheté.
- Mémoire Technique Justificatif (le non renseignement et la non signature du mémoire technique justificatif implique le rejet de l'offre).

**C- L'offre financière comprend :**

- La lettre de soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire;(le non rempli du montant de soumission en chiffre et en lettre implique le rejet de l'offre).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé par le soumissionnaire;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé par le soumissionnaire;

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plans (cas échéant) figurant au dossier de l'avis d'appel d'offre.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plans (cas échéant) figurant au dossier d'appel d'offres.

Les offres doivent être déposées à : La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TLEMCCEN ; sise HAI DALLIA- KIFFANE - TLEMCCEN en trois plis séparés portant les mentions :

A/ Offre de candidature

B/ Offre Technique

C/ Offre Financière

Les trois plis seront déposée dans une 4<sup>ème</sup> enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALE n° 14 /2024.

Intitulé : ETUDE, SUIVI, CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 50 SALLES EN EXTENSION A TRAVERS la WILAYA POUR LA REALISATION DE :

- LOT 01 : Réalisation d'une 01salle de classe en extension au CEM BEN HABI HOUCINE OUZIDANE
- LOT 12 : Réalisation d'une 01 salle de classe en extension au CEM BENSAD MOHAMED OUED LAKHDAR
- LOT 19 : Réalisation de deux classes en extension au CEM HEDDI TAYAB A MAGHNA.

La date limite de dépôt des offres est fixée au plus tard le dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse national ou le BOMOP.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres plus la durée de préparation des offres.

Les plis seront déposés le jour de l'ouverture à 13.30h au plus tard, l'ouverture des plis se tiendra à 14 h00 au siège de la DEP TLEMCCEN.

Les soumissionnaires sont cordialement invités d'y assister ou se faire représenter.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631006299 09.04.2026

Fiat Oran

## Stellantis annonce le lancement de l'expansion de l'usine

Le groupe "Stellantis" a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement de l'expansion de l'usine Fiat de Tafraoui (Oran) dans le but d'augmenter le volume de production à 135.000 véhicules par an d'ici 2028. Cette nouvelle étape "placera le site de Tafraoui parmi les plus importants centres de fabrication de Stellantis en Afrique et au Moyen-Orient", selon le communiqué. Elle prévoit l'agrandissement des lignes de ferrage et d'assemblage, ainsi que la construction d'une nouvelle unité de peinture, afin d'accompagner la montée en puissance de l'usine et de répondre à la demande du marché algérien, précise la même source. "Ce projet s'intègre dans la stratégie industrielle de Stellantis en Algérie et confirme la volonté du groupe de faire du pays un hub régional majeur", souligne le groupe. Ce nouvel investissement stratégique gé-

nera plus de 1000 nouveaux emplois directs et indirects, favorisera le développement de l'intégration locale grâce à une augmentation des volumes, et offrira de nouvelles perspectives aux fournisseurs et partenaires industriels algériens, selon la même source. Cité dans le communiqué, le directeur des opérations du groupe Stellantis pour la région Moyen-Orient et Afrique, Samir Cherfan, a affirmé que "l'évolution constante de l'usine de Tafraoui reflète l'ambition du groupe de bâtir une industrie automobile moderne et compétitive en Algérie". Il a ajouté qu'"en deux ans seulement, le projet a franchi d'importantes étapes, du lancement de l'assemblage jusqu'à la mise en service des ateliers de peinture et ferrage". "Cette extension nous permet d'avancer vers notre objectif celui de faire de l'Algérie une base industrielle forte et accélérer

la croissance de l'écosystème automobile local", a-t-il soutenu. A rappeler que depuis son ouverture en décembre 2023, le site Fiat de Tafraoui a connu une croissance remarquable en un temps record: le volume de production est passé de 17000 véhicules en 2024 à 53 000 en 2025, selon le communiqué. Les nouvelles lignes de ferrage et de peinture sont actives depuis septembre 2025, soutenant le premier lancement imminent en CKD de la Grande Panda en Algérie. La conclusion d'un accord portant sur plusieurs pièces de d'emboutissage avec une entreprise algérienne a complété la chaîne de valeur et renforcé l'écosystème industriel, selon le communiqué qui rappelle que l'objectif est de produire 90.000 véhicules en 2026, puis jusqu'à 135.000 véhicules par an en 2028, grâce à l'expansion de l'usine.

Journée mondiale de la Santé

## Festivités et portes ouvertes à Oran

La wilaya d'Oran a célébré, mardi, la Journée mondiale de la Santé, célébrée le 7 avril de chaque année, par des festivités et portes ouvertes sur les établissements de santé, visant à renforcer la prévention et à promouvoir la culture des modes de vie sains et à lutter contre les maladies chroniques. Cette occasion représente «une opportunité de renouveler notre engagement collectif en faveur de la santé publique, considérée comme un pilier essentiel pour atteindre le développement durable et garantir le bien-être des citoyens», a indiqué le Secrétaire général de la wilaya, Fodil Laidani, dans son allocution d'ouverture de la célébration de cette journée, sous le slogan mondial «Unissons-nous pour la santé, soutenons la science» et le slogan national «la numérisation, moteur d'une santé renforcée et efficace».

Le même responsable a fait savoir que «les défis sanitaires actuels exigent une mobilisation générale de tous les acteurs sur le terrain, où la science demeure le pilier fondamental pour faire face aux divers risques sanitaires et envisager un avenir meilleur». Dans ce cadre, ajoute le responsable, «la numérisation se distingue comme un choix stratégique incontournable, en raison des énormes possibilités qu'elle offre pour améliorer la qualité des services de santé, renforcer la prévention, faciliter l'accès aux soins et développer les mécanismes de gestion au sein des établissements de santé». A cet égard, il a mis en avant l'engagement de la wilaya à accompagner ces transformations en renforçant les ressources humaines, en modernisant les structures de santé et en intégrant les technologies modernes au service des patients, en plus de l'amélioration des performances sanitaires, tout en soulignant le rôle important des professionnels du secteur dans le développement du système de santé à Oran. De son côté, le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran (DSP), Kaci Abdallah, a indiqué que



cette occasion mondiale «représente un moment important pour évaluer la réalité du secteur de la santé, examiner les efforts déployés pour améliorer la qualité des services de santé et renforcer la place de la science et de l'innovation au service de la santé des citoyens». Dans ce cadre, la DSP a veillé à organiser ces festivités avec

la participation de tous les établissements de santé, où des activités variées ont été proposées, reflétant la dynamique que connaît le secteur dans les domaines de la prise en charge des patients, de la recherche scientifique, de la formation et de la numérisation des services de santé, a souligné le même intervenant.

## Mers El Hadjadj Projet de réalisation d'un réseau d'assainissement et de réhabilitation d'une station de relevage

La Direction de l'Hydraulique de la wilaya d'Oran a récemment lancé un nouveau projet portant sur la réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux usées, la réhabilitation de l'ancienne station de relevage, ainsi que la construction d'une nouvelle station, au niveau de la commune de Mers El Hadjadj, a indiqué la directrice locale du secteur, Nassima Tahri. Mme Tahri a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce projet relève du secteur de l'hydraulique et que sa première phase a été achevée, en 2024, avec la réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux usées dans la partie basse de la commune de Mers El Hadjadj. Elle a ajouté que la deuxième phase comprend, en plus de l'achèvement du réseau d'assainissement dans la partie haute de la commune, la réhabilitation de l'ancienne station de relevage, qui ne répond plus aux exigences actuelles, ainsi que la réalisation d'une nouvelle station équipée de technologies modernes, afin d'assurer un transfert plus efficace des eaux usées vers les stations de traitement. Ce projet constitue une étape importante dans l'amélioration des infrastructures du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement dans la wilaya d'Oran, notamment dans la commune de Mers El Hadjadj, qui connaît une forte pression durant la saison estivale, selon Mme Tahri, qui a également révélé que sa direction a proposé un projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Mers El Hadjadj, dans le cadre de la loi de finances 2027, un projet à même de renforcer les infrastructures d'assainissement dans cette région.

2ème Session «extraordinaire» de l'APC d'Oran

## Plus de 530 milliards alloués par l'Etat dont 329 milliards pour les salaires

La 2e Session «extraordinaire» de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran de l'année 2026, a été ouverte ce mercredi 8 avril au siège de l'Hôtel de Ville flambant neuf avec à l'ordre du jour l'examen de plusieurs dossiers clés soumis à la délibération des élus y compris ceux de la finalisation du Découpage administratif de la commune d'Oran conformément aux dispositions complémentaires contenues dans le décret exécutif promulgué en 2019, les aides allouées par l'Etat en faveur de la commune d'Oran ainsi que divers marchés publics conclus dont ceux liés aux cantines scolaires et au développement social. Forcément c'est le dossier des aides de l'Etat qui a accaparé les projecteurs durant cette session présidée par le PACP d'Oran, M. Allouche Amine, au regard des incidences qu'elles sont de nature à induire notamment sur le plan de la «stabilité financière» de la commune d'Oran et de l'amélioration des conditions sociales et salariales des travailleurs en vertu des décisions annoncées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant les nouvelles augmentations de salaires à partir de 2026 au même titre que l'allocation de chômage et la bourse des étudiants et qui pourraient toucher également les pensions de retraite selon les moyens de l'Etat». A l'ouverture des travaux de cette session, le président de l'Assemblée populaire communale, M Allouche, a souligné que les aides de l'Etat (Ministère de l'intérieur, des collectivités locales et des transports – wilaya d'Oran) accordées en 2026 en faveur de la commune d'Oran tombent à point nommé pour garantir, d'une part la stabilité financière de la collectivité communale et d'autre part consacrer les principes fondamentaux de l'Etat visant la paix sociale et l'amélioration des conditions sociales des couches démunies parmi les travailleurs. Evoquant les chiffres au titre des aides allouées par l'Etat, le maire a cité un montant global de 530 milliards de centimes dont 329 milliards de cts comme augmentations salariales décidées par le président algérien ce qui représente une véritable bouffée d'oxygène pour les travailleurs de la commune d'Oran jusque-là, aux salaires loin de faire face aux exigences du pouvoir d'achat. Figurent également parmi ces aides de l'Etat, 52,7 milliards de cts d'intégration sociale, 100 milliards de cts de «Moins value» déduite des droits des Impôts, 50 milliards de cts pour les cantines scolaires et enfin 600 millions de cts de «Péréquation» dans le cadre de la solidarité avec les écoles. Le dossier relatif à la 2eme tranche du programme d'assainissement de Haï Fellaoucen (El Barki) a, quant à lui, été reporté à la prochaine session. **B. Habib**

Placée sous le slogan

«De la satisfaction au bonheur»

## La caravane «Semaine du Hadj» fait escale à Oran

La caravane "Semaine du Hadj", placée sous le slogan "De la satisfaction au bonheur" et dédiée à la formation et à la sensibilisation des pèlerins, a fait escale, mardi à la mosquée pôle "Abdelhamid Ibn Badis" à Oran. Le directeur des Etudes, de la Communication et des Relations publiques à l'Office national du Hadj et de la Omra, Mohamed Zerrouki, a indiqué à l'APS que la campagne de sensibilisation pour la saison 1447 H / 2026 se décline en deux volets. Le premier est théorique, où le pèlerin reçoit une formation à distance via les moyens de communication et les supports de l'Office et du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi que tous les outils disponibles, notamment au niveau du Centre culturel islamique et des institutions sous tutelle. Le second volet est pratique : les cadres de l'Office ainsi que les différents secteurs partenaires dans l'organisation de cette saison assurent un accompagnement et une sensibilisation sur les rites du Hadj, a-t-il ajouté. Il a également souligné que cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 15 du mois en cours, a pour objectif de renforcer la conscience religieuse et organisationnelle des pèlerins, de fournir des orientations sanitaires et procédurales, et d'accompagner les pèlerins dans toutes les étapes de préparation à l'accomplissement des rites.

Relizane

## Crise du transport à Zemmoura

La commune de Zemmoura, dans la wilaya de Relizane, est confrontée à une crise du transport qui préoccupe fortement les habitants et les associations locales. Un nombre important de bus, affectés à la ligne reliant Zemmoura à la ville de Relizane, est absent, ce qui complique les déplacements quotidiens des citoyens et rend difficile l'accès aux lieux de travail, aux établissements scolaires et aux services essentiels. Les habitants rapportent que la station de Rhaman à Relizane, un point central de cette ligne, souffre d'un manque de bus, en particulier aux heures de pointe, obligeant de nombreux citoyens à attendre longtemps ou à recourir à des moyens de transport non réglementés, ce qui accroît les difficultés et perturbe la vie quotidienne. Selon les informations recueillies auprès des habitants, certains bus initialement prévus pour la ligne Zemmoura sont détournés vers une autre ligne reliant la commune de Sidi Khetab aux zones industrielles, profitant des tarifs plus bas sur cette ligne, notamment tôt le matin. Ce détournement entraîne, selon les citoyens, un déficit de bus sur la ligne Zemmoura et crée une forte pression sur les passagers en soirée lorsque la demande de transport augmente considérablement. Dans ce contexte, les associations locales et le Bureau municipal de l'Académie algérienne de la citoyenneté à Zemmoura ont souligné que cette situation constitue une atteinte au droit fondamental à la mobilité et nécessite une intervention urgente des autorités compétentes afin de garantir la disponibilité des bus sur la ligne concernée conformément aux horaires prévus. Ils ont également appelé à enquêter sur les causes de ces dysfonctionnements et à tenir les responsables pour tout manquement affectant le service public de transport. Les habitants affirment que la persistance de cette situation entrave leurs activités quotidiennes, affecte l'éducation de leurs enfants, retarde l'accès aux lieux de travail et complique l'accès aux services de santé et administratifs essentiels, faisant de l'amélioration du transport public un besoin urgent et vital pour la communauté locale. Les associations ont insisté sur la nécessité de mettre en place un plan durable garantissant un équilibre dans la desserte des différentes lignes et assurant le droit de tous les citoyens à une mobilité équitable, tout en maintenant un dialogue régulier avec la population et en impliquant dans toute modification des horaires ou des itinéraires. Cette crise constitue un rappel aux autorités locales et départementales de Relizane de renforcer le suivi du transport public, de corriger rapidement et de manière transparente les dysfonctionnements afin de protéger les droits des citoyens et d'assurer la continuité d'un service conforme aux besoins de la population et aux principes de justice dans la fourniture des services publics.

N.Ouadah

## En raison de travaux Coupure de l'AEP dans trois communes de Saïda

Trois communes de la wilaya de Saïda connaissent, depuis mardi, une interruption de l'alimentation en eau potable en raison des travaux, actuellement en cours, pour la déviation du tracé de la conduite du réservoir principal, indique un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette coupure affecte les communes de Saïda, Aïn El Hadjar et Sidi Ahmed, précise le communiqué. La cause de cette interruption est liée aux travaux de réalisation et de déviation de la conduite du réservoir (d'une capacité de 210.000 mètres cubes), ayant entraîné l'arrêt du pompage à partir de la chaîne de production de la commune d'Aïn-Skhouna, ajoute la même source. L'alimentation en eau potable des habitants des communes concernées sera rétablie progressivement après l'achèvement de l'ensemble des travaux, souligne-t-on.

Sidi Bel-Abbès

## Le réseau électrique à l'épreuve du vandalisme

Par Mohamed Nouar

La Direction de distribution de Sidi Bel-Abbès vient de dresser un bilan alarmant qui dépasse le simple fait divers pour interroger la civilité de notre espace public. Au cours de la semaine écoulée, le réseau de distribution d'électricité et de gaz a été le théâtre d'une série d'agressions caractérisées par un vandalisme systématique et des vols d'équipements névralgiques. A cet effet, cinq disjoncteurs ont été dérobés et près de 1.480 mètres linéaires de câbles en cuivre ont été sectionnés et volés.

Au-delà de la valeur intrinsèque des métaux, c'est l'intégrité même de l'infrastructure qui est compromise. Ces actes de malveillance ne se limitent pas à une perte comptable pour la société. Ils engendrent des perturbations en cascade dont de nombreuses interruptions de service ont pénalisé les foyers et les activités économiques de la wilaya, la remise en

état qui exige des investissements massifs, détournant des fonds initialement prévus pour la modernisation du réseau vers des opérations d'urgence et de maintenance corrective sans pour autant oublier que chaque intervention mobilise des équipes techniques sur des réparations évitables, retardant d'autant l'amélioration globale de la qualité de fourniture. Si le préjudice économique est lourd, le risque humain est, lui, inestimable.

En s'attaquant aux installations électriques et gazières, les auteurs de ces méfaits s'exposent et exposent la population à des dangers létaux. Le démantèlement sauvage d'équipements sous tension accroît exponentiellement les risques d'électrocution tandis que les dommages collatéraux sur les conduites de gaz font peser le spectre d'explosions ou d'asphyxies collectives. Il s'agit d'une remise en cause directe du principe de continuité du service public, pilier de la cohésion sociale et du confort

moderne. Face à cette recrudescence de l'incivisme, la Direction de distribution rappelle avec fermeté que ces actes tombent sous le coup de la législation en vigueur. Les poursuites judiciaires seront engagées de manière systématique afin que la responsabilité pénale des auteurs soit établie à la hauteur de l'atteinte portée à l'intérêt général. Cependant, la surveillance technique ne peut suffire sans une vigilance citoyenne accrue. La préservation du patrimoine énergétique est l'affaire de tous. À cet effet, la Direction réitère la disponibilité de son centre d'appel national au numéro 3303 (Accessible 24h/24 et 7j/7 pour signaler toute anomalie, panne ou situation suspecte). Dans une société aspirant au développement, le réseau électrique ne doit plus être perçu comme une ressource inépuisable et anonyme, mais comme un bien commun précieux qu'il convient de protéger collectivement contre l'obscurantisme du vandalisme.

Journée mondiale de la Santé à Tiaret

## Les structures hospitalières de Mahdia marquent l'événement

Par L. Bouhala

A l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale de la santé, qui coïncide le 7 avril de chaque année, sous le thème «Ensemble pour la santé, soutenons la science», une caravane médicale spécialisée a été organisée par l'administration de l'hôpital "Mohamed Boudiaf" de Mahdia, en coordination avec l'établissement de proximité de la santé publique. Des représentants de plusieurs associations actives ont également participé à la célébration de cet événement. La caravane est arrivée au village de Si Houas, dans la com-

mune de Sebaïne, où elle a déployé une équipe médicale complète représentant diverses spécialités, dont la pédiatrie, la néphrologie, l'obstétrique-gynécologie, la cardiologie et la chirurgie dentaire. Un psychologue était également présent pour apporter un soutien psychologique et des conseils aux patients. Cette initiative a connu également une collecte de sang, un geste humanitaire qui renforce l'esprit de solidarité et d'entraide au sein de la communauté. Au total, 192 patients de la commune de Sebaïne et de plusieurs communes voisines ont bénéficié d'examens médicaux. Cette initiative a été très bien accueillie par les

habitants, notamment pour la qualité des services de santé proposés et leur accessibilité, en particulier dans les zones reculées. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir la santé publique et à sensibiliser la population en rapprochant les services médicaux des citoyens et en soutenant un travail de prévention et de solidarité.

Aïn Tarek (Relizane)

## Profanation de tombes au cimetière «Ahmed Ben Saïd»

Par N. Ouadah

La commune d'Aïn Tarek, dans la wilaya de Relizane, a été le théâtre d'une vive indignation et d'une profonde colère suite à des actes de vandalisme ayant ciblé plusieurs tombes au niveau du cimetière musulman « Ahmed Ben Saïd ». Cet incident a provoqué une onde de choc parmi les habitants et les familles des défunts. Selon des informations recueillies sur le terrain, ces actes ont touché des stèles funéraires, qui ont été dégradées et vandalisées.

Les citoyens ont unanimement condamné ces comportements jugés inacceptables, estimant qu'ils constituent une violation flagrante du respect dû aux morts et une atteinte aux sentiments de leurs proches. De nombreux habitants ont ainsi appelé à l'ouverture d'une enquête sérieuse afin d'identifier les auteurs et de les traduire en justice. Dans ce con-

texte, le coordinateur communal de l'Association algérienne pour la promotion de la citoyenneté et des droits de l'homme, Benhalima Larbi, a indiqué lors d'un entretien téléphonique que de tels actes traduisent un recul des valeurs sociétales. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la protection des cimetières, notamment à travers la mise en place de dispositifs de surveillance et d'éclairage, ainsi que le renforcement des campagnes de sensibilisation visant à ancrer la culture du respect des lieux de sépulture. L'intervenant a également appelé à une mobilisation conjointe des autorités locales et de la société civile afin de préserver la sacralité de ces espaces, considérés comme une composante essentielle de la mémoire collective. Cet événement, qui a fortement marqué l'opinion publique locale, sonne comme un signal d'alarme appelant à une réaction rapide pour mettre fin à ce type de dérives.

## Collision entre deux véhicules à Tiaret 02 morts et 01 blessé grave

Les différents appels à la prudence et les campagnes de sensibilisation menées sans relâche par les différents secteurs concernés semblent ne pas donner de leçons aux usagers de la route, notamment les chauffeurs, notamment depuis l'entame de l'année 2026. En effet, les services de l'unité secondaire du département de la Protection civile de la daïra de Mahdia sont intervenus, avant-hier mardi à 18h15', suite à un grave accident de la circulation impliquant une voiture légère et un camion sur la route nationale 40, entre la commune de Mahdia et le village de Si Haoues. L'accident a eu lieu suite à une forte collision entre les véhicules qui a fait deux (2) morts et un (1) blessé grave. Toutes les victimes ont été transportées à l'hôpital public Mohamed Boudiaf de Mahdia et une enquête a été ouverte par les éléments de la gendarmerie nationale.

L. Bouhala

## Tizi-Ouzou

## Plus de 12,6 millions de litres d'huile d'olive produits cette saison

Un volume total de plus de 12,6 millions de litres d'huile d'olive a été produit à Tizi-Ouzou au titre de la campagne oléicole 2025/2026, soit plus du double de la production de l'année dernière, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Le chef de service Organisation de la production et appui technique (OPAT) à la DSA, Nadir Boussa, a indiqué à l'APS qu'une production significative de 12.615.504 litres d'huile a été réalisée cette année. Ce volume a été produit suite à la trituration de 776.339 quintaux d'olives, a-t-il noté. Le rendement moyen en huile s'est établi à 16,25 litres par quintal de fruits, un résultat jugé moyen par rapport aux performances habituelles,

alors que le rendement moyen en fruits est de 25,1 qx/ha selon le responsable. La récolte des olives s'est effectuée sur une superficie en rapport (productive) de 31.138 ha du verger oléicole de la wilaya, lequel s'étend sur une superficie totale de 38.092 ha. Les 6.954 ha restants n'étant pas encore entrés en production. M. Boussa a précisé que cette saison a été marquée par un rendement en olives "exceptionnel" de 25,1 quintaux par hectare, bien que la teneur en huile ait été affectée par les conditions climatiques, notamment un manque de précipitations durant la phase de lipogenèse (période durant laquelle l'arbre produit de l'huile dans le fruit). L'autre fait ayant marqué la récolte cette saison est les

épisodes pluvieux qui ont engendré des retards, prolongeant la cueillette, a-t-il observé. Durant la campagne écoulée (2024/2025), la wilaya de Tizi-Ouzou avait enregistré une production de plus de 5,5 millions de litres d'huile d'olive, rappelle-t-on. Cette saison 2025/2026 marque donc une progression significative du volume global d'huile produit, porté par une récolte record de ce fruit qui a compensé le rendement moyen en huile. A noter que la campagne a été caractérisée par la mise en service de quatre nouvelles huileries modernes acquises via des crédits d'investissement bonifiés par l'Etat, portant le parc total à 337 huileries, dont 126 unités à chaîne continue (huileries modernes).

## Boumerdes

## Mouloudji inspecte des projets de son secteur

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a effectué, lundi, une visite de travail dans la wilaya de Boumerdes, pour s'enquérir de l'état des projets de son secteur et des services de prise en charge psychologique et pédagogique des enfants à besoins spécifiques. Au cours de cette visite, la ministre, accompagnée de la wali de Boumerdes, Fouzia Naama, s'est enquis des différents projets du secteur. La visite a débuté par un exposé sur les opérations en cours et leur état d'avancement, puis la ministre a procédé à la pose de la première pierre de la réalisation d'un centre psychopédagogique à Boudouaou, et d'un autre projet de réhabilitation du centre de Tidjelabine, dans une démarche visant à rapprocher les services des citoyens et à renforcer le réseau des structures spécialisées. Mme Mouloudji a également inspecté le projet d'extension du centre psychopédagogique de Thénia-S'ghirate, où elle s'est informée des conditions de prise en charge et de l'état d'avancement du projet d'extension visant à



augmenter la capacité d'accueil et à améliorer la qualité des prestations fournies. Des précisions ont été données sur place par les responsables du projet sur l'importance de ce dernier, notamment en matière de mise à disposition d'espaces supplémentaires adaptés aux programmes pédagogiques et éducatifs, d'amélioration des conditions d'accueil et de renforcement de la prise en charge pluridisciplinaire. Lors des différentes étapes de sa visite, la ministre a insisté sur la nécessité du respect des normes techniques et d'ingénierie,

tout en garantissant la qualité des équipements, afin d'assurer un environnement sûr et adapté aux enfants et de favoriser leur pleine intégration dans la société. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi du développement des structures sociales destinées aux catégories spécifiques et du renforcement de la qualité des services assurés aux enfants, en vue d'une prise en charge optimale et de dotation du réseau des établissements sociaux de la wilaya d'infrastructures spécialisées de qualité.

## Tipasa

## Le ministre de l'Enseignement supérieur visite l'UDES de Bou Ismail

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, lundi, une visite à l'Unité de développement des équipements solaires (UDES) de Bou Ismail (Tipasa), durant laquelle il a pris connaissance de modèles de projets innovants réalisés par les équipes de recherche de cet établissement scientifique. Le ministre a procédé, au début de sa visite, à l'inauguration d'entités de recherche et économiques, notamment la "spin-off" de l'UDES, ainsi qu'au lancement du système intelligent de gestion et d'administration de l'énergie électrique, développé par cette entreprise annexe. M. Baddari a également inauguré les interfaces d'affaires des annexes de l'UDES, implantées au sein des unités rattachées au Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), ainsi que l'incubateur d'entreprises de l'UDES,

en plus de l'inauguration des plateformes communes de la "plateforme technologique de traitement des eaux", de la "plateforme technologique de test et d'inspection des onduleurs" et des "laboratoires de qualité accrédités par l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC)".

Le ministre a, en outre, inspecté des projets nationaux de recherche en vue d'évaluer leurs retombées économiques, à l'instar d'un système mobile de dessalement des eaux saumâtres à l'énergie solaire, d'un système de distillation des eaux saumâtres à l'énergie solaire intégré à l'agriculture saharienne, d'un dispositif de nettoyage des stations solaires photovoltaïques, d'un système d'épuration des eaux traitées utilisant l'énergie solaire, ainsi que d'un système de production d'énergie thermique industrielle, en plus de plusieurs projets innovants développés au sein de l'Unité de dé-

veloppement des équipements solaires. Dans une déclaration à la presse, le ministre a loué les produits innovants de l'UDES, notamment ceux ayant fait l'objet de brevets d'invention, estimés à plus de 30 projets pratiques innovants, développés par des compétences algériennes, soulignant que cela permet à l'unité de s'inscrire en adéquation avec les défis nationaux actuels du secteur. M. Baddari a ajouté que l'UDES dispose de nombreuses solutions intelligentes, s'inscrivant dans une vision et un programme "Made in Algeria" des produits susceptibles d'être industrialisés et commercialisés, de nature à renforcer le produit national brut, à développer l'économie et à contribuer à la concrétisation de la politique nationale, conformément à la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour une "Algérie émergente 2024-2029".

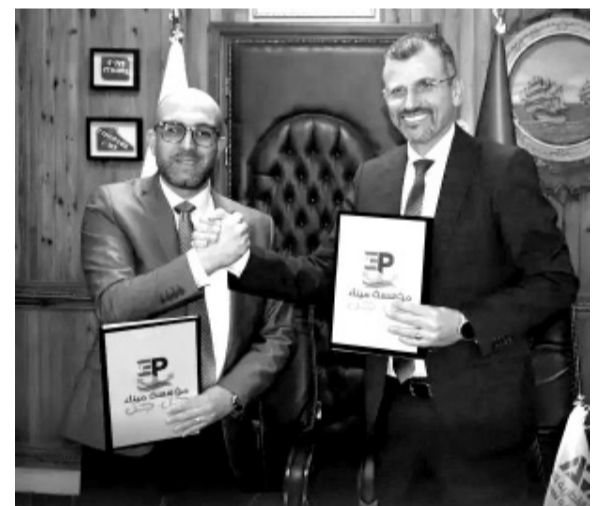
## Blida

## Vers la réception de deux nouveaux hôtels

Les capacités d'accueil de la wilaya de Blida seront renforcées par la mise en service de deux (2) nouveaux établissements hôteliers avant la fin du premier semestre 2026, a-t-on appris mardi auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat. Selon le directeur du secteur, Djilali Chemmani, ces projets, qui affichent un taux d'avancement appréciable, s'inscrivent dans le cadre du développement des infrastructures touristiques locales. Il s'agit d'un hôtel de 40 lits à Blida et d'un autre de 60 lits à Chréa, portant ainsi la capacité d'accueil globale de la wilaya à près de 1.000 lits, en réponse à la demande croissante en la matière. Ces deux (2) réalisations devraient contribuer à la dynamisation de l'activité économique locale, tout en renforçant l'attractivité de la station montagnaise de Chréa, particulièrement prisée en hiver et durant les vacances, selon la même source. Le responsable a, également, souligné que l'hôtel de Chréa s'ajoutera aux deux (2) hôtels déjà opérationnels dans cette commune, tandis qu'un troisième, actuellement en cours d'aménagement, est attendu à la réception à la fin de l'année. Il a souligné que le secteur misait aussi sur la formule de l'hébergement chez l'habitant, notamment au niveau des chalets de la région. Trois (3) autorisations ont été accordées à ce jour pour l'exercice de cette activité et un 4e dossier est à l'étude. Cette option constitue une solution adaptée au caractère spécifique de cette région, qui abrite une réserve naturelle interdisant la réalisation de grands projets et nécessitant le recours à des solutions souples pour répondre aux besoins des visiteurs, selon le directeur du secteur.

## Port de Jijel

## Signature d'une convention de partenariat avec la Société AQS



Une convention de partenariat a été signée, lundi au port de Djen Djen, entre l'Entreprise portuaire de Jijel (EPJ) et la société Algerian Qatari Steel (AQS), a indiqué un communiqué publié par l'EPJ. Le document précise que dans le cadre du "renforcement de l'intégration entre les secteurs industriel et logistique, une convention de partenariat a été conclue entre le port de Jijel et la société AQS de sidérurgie en vue de faciliter les procédures d'importation et d'exportation". Il est ajouté que ce partenariat vise à "améliorer la fluidité des opérations logistiques, en contribuant à faciliter les procédures d'importation et d'exportation et à réduire les délais de traitement dans l'enceinte du port, ce qui se traduira par une consolidation de la compétitivité des produits nationaux sur les marchés internationaux". La convention en question s'inscrit, selon le même document, "dans le cadre d'une vision de développement intégré destinée à valoriser la production nationale et à renforcer les chaînes de valeur industrielles, le port de Jijel devant jouer un rôle central en tant que centre logistique stratégique, soutenant l'industrie lourde en raison, notamment, de sa proximité avec le complexe industriel de Bellara". Selon le même communiqué, ce partenariat "ouvrira des perspectives prometteuses pour l'investissement et le développement, confirmant l'engagement des deux parties à contribuer efficacement au soutien de l'économie nationale et au renforcement de la dynamique de croissance durable".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذة فوعيش ذهبية

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم  
الكانن مكتبها بحي 05 جويلية 1962 عمارة 100 رقم 04 مستغانم  
رقم الهاتف: 077-92-08-27-04

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني بالمزاد العلني (جريدة بومية وطنية  
المادة 748 ، 749 و 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

طلب من السيد : خليفة محمد نصر الحق، العنوان بنهج عماري محمد رقم 66 سوق السور. اختيار موطن مكتب المحضرة  
القضائية الأستاذة بوكروشة فوزية الكانن مكتبها بحي الأمير عبد القادر عين تادلس. ضد ورثة بوخدية بونوار وهم  
أرملته عامر مامة ابنته بوخدية أمال وحفيده القاصر محمد بونوار القائمة في حقه امه بوخرقة نريمان. العنوان بين  
حمدادة الصادق رقم 22 مستغانم. تنفيذا للسند التنفيذي المتمثل في القرار المؤرخ في 21/11/15 الصادر عن الغرفة  
العقارية بمجلس قضاء مستغانم تحت رقم القضية 21/00792 و رقم الفهرس 21/01193 والممهور بالصيغة التنفيذية  
رقم 22/27 المؤرخة في 2022/02/02 والقاضي القضاء ببيع العقار للمتمثل في قطعة أرضية ذات طابع فلاحي الكاننة  
ببلدية السور الكاننة ببلدية السور والمقدرة مساحتها ب 08 هكتار و 51 ار و 88 سار قسم 16 مجموعة ملكية 21  
الواقعة بالمكان المسمى دوار أولاد بوراس للمقسمة الي قطعتين : ( أ و ب )، وعليها بناية في القطعة أ حسب البطاقة  
العقارية المقيدة بتاريخ 2003/07/08 حجم 01 تربيعه 37 38 الدفتر العقاري رقم 1242 بالمزاد العلني بالطريقة  
المبينة بقانون الإجراءات المدنية والإدارية مع مراعاة ان تقضى المزايدة على الشركاء وحدهم إذا طلبوا ذلك بالإجماع  
والزام المدعي عليهم في الإعادة بأدانهم للمدعي في الإعادة مبلغ قدره 26,250 دج (ستة و عشرون ألف و مئتان  
وخمسون دينار جزائري مقابل مصاريف الخبرة. بناء على قائمة شروط البيع المودعة لدى محكمة عين تادلس بتاريخ  
2025/05/26 تحت رقم 25/928 من أجل البيع بالمزاد العلني للعقار المتمثل في قطعة أرضية ذات طابع فلاحي الكاننة  
ببلدية السور والمقدرة مساحتها ب 08 هكتار و 51 ار و 88 سار قسم 16 مجموعة ملكية 21 الواقعة بالمكان المسمى  
دوار أولاد بوراس المقسمة الي قطعتين : ( أ و ب )، وعليها بناية في القطعة أ. طبقا للخبرة المنجزة من طرف الخبير  
الغلاحي المعتمد لدى مجلس قضاء مستغانم الأستاذ لعريض محمد المودعة لدى محكمة عين تادلس بتاريخ 2025/04/13  
تحت رقم 25/821. حدد السعر الافتتاحي لمن تقدم بأعلى عرض. على الراسي عليه المزداد أن يدفع حال انعقاد الجلسة  
خمس الثمن والمصاريف والرسوم المستحقة، و يدفع الباقي في أجل 08 أيام بامانة ضبط المحكمة. و قد اجلت جلسة  
بيع العقار المذكور أعلاه بالمزاد العلني على مستوى محكمة عين تادلس الجلسة يوم 2026-04-27 على الساعة  
14:00 سا مساء.

المحضرة القضائية  
09.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية وهران  
دائرة وهران  
بلدية وهران  
المنذوبية البلدية ابن سينا  
المصلحة التقنية  
رقم 2026/228  
تحقيق حول المحاسن والمساوي

يعن رئيس المجلس الشعبي البلدي وهران لسكان  
المنذوبية بأنه سيشرع في تحقيق حول المحاسن  
والمساوي للشركة ذات الشخص الوحيد ودات  
المسؤولية المحدودة م. ش. و. د.م.م. المسماة أو  
دوبلوفي يقرق بي أي بالطابق السفلي وباللاتينية  
EURL EWYBI الكانن عنوانها ب : شارع  
الإخوة شيباني رقم 41 حي ابن سينا، والتي ترغب  
في الحصول على ترخيص لمزاولة نشاط صناعة  
مواد التجميل والتنظيف البديني سجل الآراء مفتوح  
للسكان بمكتب النظافة والوقاية بالمنذوبية البلدية ابن  
سينا و المصلحة التقنية لمدة (30) ثلاثين يوما.  
ابتداء من تاريخ نشر هذا الاعلان في الجريدة  
اليومية.

رئيس المجلس الشعبي البلدي  
09.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذة نغمي حفيدة محضرة قضائية  
اختصاص مجلس قضاء مستغانم  
الكانن مكتبها بحي البحر (الاسيا) طريق وهران عمارة 50 رقم 21 مستغانم، رقم  
الهاتف : 0554994047.

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني بوجدية بومية وطنية  
المواد 749 ، 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

نحن الموقع أدناه الأستاذة نغمي حفيدة محضرة قضائية لدى المحكمة مستغانم  
اختصاص مجلس قضاء مستغانم والكانن مكتبها بعنوان المذكور اعلاه لفائدة  
السيد هنري حوسين ابن محمد الساكن بدوار بن عطية ببلدية صيادة مستغانم. تنفيذاً للسند  
أحمد ابن المهدي، الساكن بدوار بن عطية ببلدية صيادة مستغانم. تنفيذاً للسند  
التنفيذي المتمثل في عقد إقرار بين محدر من طرف الأستاذة بن سي قفور تورية  
(موتقة) بتاريخ 2024/02/08 رقم الفهرس 2024/40 الممهور بالصيغة التنفيذية  
الصادرة بتاريخ: 2024/06/09. بناء على قائمة شروط البيع المحررة من طرفنا  
والمودعة بمحكمة عين تادلس بتاريخ 2025/12/08 تمت رقم 25/3296. نحن  
بأنه سيشرع في البيع بالمزاد العلني للعقار المحجوز عليه المملوك للسيد بن عطية  
أحمد ابن المهدي المتمثل في مسكن ترقوي مدغم شقة من صنف F3E الطابق  
الثاني رقم 11 تحوي على صالون غرفتين مطبخ، بواب، مرحاض حمام مجفف تبليغ  
مساحتها الإجمالية بخمسة وسبعون فاصل خمسة وثلاثون متر مربع (75.35 م<sup>2</sup>)  
تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة مشروع 30 مسكن ترقوي مدغم 84 سكنات  
ترقوي وحظيرة لتوقف السيارات الكاننة بالمنطقة الحشم ببلدية صيادة مستغانم  
رقم 05 مجموعة ملكية 558. بتاريخ 2026/04/27 على الساعة الثانية (14) سا  
زوالا بقاعة جلسات البيوع العقارية بمقر محكمة عين تادلس: وقد حدد السعر  
الافتتاحي بمبلغ قدره 9.000.000,00 دج تسعة ملايين دينار جزائري. إضافة الى  
الشروط المحددة في قائمة شروط البيع فان الراسي عليه المزداد يتحمل الاعباء  
القانونية بما فيها دفع عن طريق شيك حال انعقاد الجلسة 5/1 من الثمن  
والمصاريف والرسوم المستحقة و يدفع المبلغ الباقي في أجل 08 أيام الوالية  
لرسو المزداد. يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضرة  
القضائية الأستاذة نغمي حفيدة محضرة قضائية اختصاص مجلس قضاء  
مستغانم الكانن مكتبها بحي البحر (الاسيا) طريق وهران عمارة 50 رقم 21  
مستغانم، أو في أمالة ضبط محكمة عين تادلس.

المحضرة القضائية  
09.04.2026

## À louer

Local de 200 M<sup>2</sup>, premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convient parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



**Contacter N°: 05.53.81.12.08**  
**Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية النعامة  
دائرة العين الصفراء  
بلدية تيبوت  
الرقم 2026/01  
وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية  
طبقا لأحكام المادة 18 من القانون 12-06 المؤرخ  
في 18 صفر عام 1433 الموافق 12 يناير 2012  
المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم: 2026/03/26  
استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في 27 نوفمبر  
2025 والمتعلقة بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية  
للمسماة: جمعية تجمعات اغرم أقديم  
المسجلة تحت رقم : 38 بتاريخ في 15 سبتمبر  
2003  
المقر : حي القصر العتيق بلدية تيبوت  
بترأسها السيد ناصر محمد اسلام المولود بتاريخ  
1993/05/05 عين الصفراء  
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام  
المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
09.04.2026

## SOS

Un Handicapé ( amputé de la jambe ), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.

**Tél:0670.641.690**

# Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

[www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
UNE GRANDE OPERATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS

**LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
24 CAS ENREGISTRÉS A OUARGLA

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DEPOT A ORAN

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
UNE FILLETTE RETROUVEE A DJELFA

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHDI ET 35 MILLIONS POUR SLDHAG

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA

**RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECENSEMENT

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
UN MARRIN ALGÉRIEN PORTÉ HOSPITIER ENVERS LA TYPIQUE ET LA GRÈCE

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
LA GRANDE SERKHA, LA MACTAL, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DESERTES PAR LES OUSMANS, ÉMIGRÉS

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
PARTI POLITIQUE GHOUAL AVERTIT CONTRE LA DÉLIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
DEUX CORPS SANS VIE REVENCHÉS À DRÉAN ET EL KALA

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVIER

**IMPOTS**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE**  
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

Remplaçant après la CAN, intouchable en mars

## Boudaoui redevient incontournable

Par Rachid B.

En un peu plus d'un mois, Hichem Boudaoui a fait complètement changer d'avis son entraîneur à l'OGC Nice, passant d'élément indésirable à cadre indispensable. Le milieu de terrain international a même été le seul joueur de l'entrejeu à avoir été épargné par les critiques de ses responsables au sortir d'un week-end très agité. La débâcle à Strasbourg (3-1) a ainsi valu au Gym de compter quatre points seulement de plus que ses concurrents de la zone de relégation. De quoi faire sortir de ses gonds le vice-président du club azuréen. Titulaire pour la troisième fois de rang, Hichem Boudaoui ne devrait, à priori, pas se sentir concerné par cette diatribe présidentielle quand bien même il n'a pas vraiment été à son niveau, samedi dernier en Alsace. « Ce n'est pas comme ça qu'on va se sauver. Il va falloir qu'ils (les joueurs) se ressaisissent, qu'il y ait de l'énergie et la volonté de se battre. Maintenant, ce qu'il faut qu'on fasse, c'est une bagarre au couteau. Il faut qu'ils en aient conscience et je crois que certains ne sont pas encore dans cet état d'esprit » avait, à ce propos, tancé le vice-président délégué de l'OGC Nice, Maurice Cohen. « On savait que ça allait être difficile. Ce n'est pas aujourd'hui qu'on le découvre. Donc on va se battre pour essayer de leur remettre la tête à l'endroit. À certains, pas tous. Mais certains mériteraient qu'on leur mette la tête à l'endroit. Qu'ils se mettent au service du club et à leur service ! » lancera dans la foulée le même dirigeant, qui pointe directement l'attitude de ses joueurs.



« C'est une histoire d'état d'esprit, d'équipe. Une histoire importante de moral. On voit très bien qu'on n'arrive pas à marquer, qu'on est toujours en difficulté, que le ballon traîne et que personne n'est là pour le mettre au fond. Même avec l'apport d'Elye, qui est un bon apport malgré tout, on a des difficultés à se créer de vraies occasions et à les mettre au fond. Donc il va falloir se battre. Je sais que ça ne va pas être facile pour nous. Nous, on est là pour se battre au maximum mais il faut que les joueurs se remettent en cause et qu'ils se battent pour le club » renchérit Cohen, pour lequel « il y a des attitudes qui sont inacceptables ». « On verra en interne ce qu'il y a à faire. C'est comme ça. Aujourd'hui, il

faut qu'on soit solidaires, qu'on essaie de rester groupés et ne pas créer plus de tension que ce qu'il y a sur le terrain. Mais je pense que dans leur tête, ils pensaient qu'avec 5 points d'avance, ça allait être tranquille. Mais ce n'est pas tranquille. Et on reçoit le Havre, on va à Lille... Il n'y a rien de facile » en rajoutera, fataliste, le vice-président niçois. Plus mesuré dans ses propos mais tout aussi accusateur, l'entraîneur Claude Puel pointerait également du doigt dans la même direction. « On ne peut pas accepter de montrer un tel visage. C'est presque incompréhensible de faire une telle prestation, notamment sur des aspects physiques, dans l'effort et le contre-effort... Ce sont des choses qu'on ne peut pas accepter. Cette équipe a semblé bien au-dessus de nous, pas simplement techniquement mais aussi sur l'aspect physique. On ne doit pas l'accepter » dira Puel. Des propos lourds de sens qui, visiblement, ne ciblent pas l'ancien joueur du Paradou. Le fait d'avoir été le seul élément du milieu de terrain à n'avoir pas été remplacé en cours de jeu laissent, en effet, croire en cette thèse. Diop (Vanhoutte 46') et Jansson (Cho 46') ont, ainsi, été rappelés sur le banc dès la mi-temps avant que même le capitaine Morgan Sanson ne connaisse pareille sanction (Abdi 64'). Avoir gardé la confiance de Claude Puel jusqu'au bout du temps additionnel demeure, à ce sujet, un élément assez indicatif et un argument tout aussi révélateur pour témoigner de la nouvelle place qu'occupe Boudaoui, plus que jamais considéré comme l'un des éléments clés pour cette bataille pour le maintien en Ligue 1.

Le MC Saïda toujours dans la tourmente

## Jusqu'où jaillira la boue ?

Par Ould Ogban

Les Saïdis sont-ils devenus amnésiques? Une situation que les moins de 20 ans ne peuvent pas comprendre. Le MCS, un grand club au passé, jadis de gloire et d'histoire, subit aujourd'hui un mauvais sort pour des raisons inavouées et inavouables. A Saïda, l'homme de la rue, le grand supporter devant l'éternel, est littéralement catastrophé. Pour lui, il est honteux que son Mouloudia occupe une position peu enviable dans le classe-

ment et cela a assombri les fans du club et a provoqué en eux une haine qui ne dit pas son nom au point où dirigeants et joueurs sont accusés d'être derrière cette débâcle. Ce qui fait mal, encore, ce sont les aides financières qui ont été octroyées à l'équipe.

Une question revient sans cesse: cherche-t-on la mort d'un club historique, d'un mythe vieux de plus de 70 ans et auquel les authentiques Saïdis, hommes et femmes continuent à s'attacher si jalousement. Aujourd'hui, un vent de désolation

souffle sur cette glorieuse équipe mouloudéenne. Déception, amertume et frustration sont les sentiments que partagent actuellement les fans du MCS. Luttés intestines, clans et faux-clans et des joueurs démobilisés. Tels sont les indices qui mettent en exergue la mort programmée d'un grand club comme le Mouloudia de Saïda. Que dire de plus que le MCS est pris en "otage". A moins d'une prompt réaction des responsables locaux, le MCS pourrait sombrer corps et âme du fait qu'il est sur le fil du rasoir.

Futsal (CAN 2026)

## Deux matchs amicaux face à l'Égypte au Caire

La sélection nationale de Futsal a entamé, lundi, un stage de préparation à Alger qui se poursuivra jusqu'au 15 avril, dans le cadre de ses préparatifs en vue de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026. La première séance d'entraînement s'est déroulée à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, précise la FAF sur son site. Pour ce regroupement, le sélectionneur national, Noureddine Benamrouche, a convoqué une liste de 16 joueurs. Les préparatifs se poursuivront dans la capitale jusqu'au 10 avril, avant le départ de la délégation vers le



Caire, où les Verts affronteront la sélection égyptienne à l'occasion de deux rencontres amicales programmées les 12 et 14 avril, à la salle Dr Hassan Mostafa,

située dans la ville du 6 octobre au Caire, selon la même source. Pour rappel, la sélection algérienne de Futsal avait validé en février dernier, son billet pour la

Ligue des champions d'Afrique

## Boualia incertain face à Mamelodi Sundowns dimanche

L'ailier droit algérien de l'ES Tunis, Kouceila Boualia, blessé au mollet, est incertain pour la réception des Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, dimanche au stade Hammadi-Agrebi de Radès (20h00), pour le compte de la demi-finale (aller) de la Ligue des Champions d'Afrique de football, a annoncé le club tunisois, lundi dans un communiqué. L'Espérance a indiqué que Boualia (25 ans) a passé des examens radiologiques après avoir ressenti des douleurs au niveau du mollet. Il devra subir des examens complémentaires au cours de cette semaine afin de déterminer la date de son retour aux entraînements, précise la même source. L'EST s'est qualifié pour le dernier carré en l'éliminant le détenteur de trophées dans cette compétition, Al-Ahly SC du Caire (aller : 1-0, retour : 3-2). Par ailleurs, l'autre international algérien de l'ES Tunis, Youcef Belaïli, a repris l'entraînement dimanche après près de cinq mois d'absence, à la suite d'une rupture des ligaments contractée en novembre 2025.

Athlétisme

## Lancement d'un Championnat du monde de marathon en 2030



La World Athletics a annoncé ce mardi dans un communiqué, « la création d'un Championnat du monde de marathon à partir de 2030 ». Une évolution majeure qui veut dire, qu'« à partir de 2031, le marathon – ou toute autre épreuve de course sur route – ne fera plus partie des Championnats du monde d'athlétisme », a ajouté l'instance mondiale. En revanche, l'instance internationale a précisé que le marathon restera au programme des éditions 2027 et 2029 des Championnats du monde d'athlétisme en plein air, comme c'est le cas depuis 1983. Une édition de ces Mondiaux nouveau format aura lieu chaque année, les courses hommes et femmes s'alternant. « Dans le cadre de cette nouvelle orientation, World Athletics a confirmé l'ouverture de discussions exploratoires officielles en vue d'une candidature d'Athènes pour accueillir les premiers Championnats du monde de marathon en 2030 », a ajouté l'instance. « Le marathon est l'une des épreuves les plus universelles du sport, et Athènes en est le berceau spirituel », a déclaré Jon Ridgeon, PDG de World Athletics, lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée à Athènes mardi. Dans le cadre de cette candidature, le marathon d'Athènes, prévu le 8 novembre cette année, a de son côté annoncé de larges refontes de son modèle d'inscription, ainsi qu'un renforcement des aides médicales et de la sécurité.

phase finale de la CAN 2026, en dominant son homologue guinéenne en aller et retour (4-0,71).

**La liste des 16 joueurs convoqués:**  
**Gardiens de but:** Teffaf (SC Paris), Si Chaib (Paris Acasa), Belouahri (CF El Kseur)  
**Défenseurs:** Bessa (Paris Acasa), Ben Bacha (CF El Kseur), Bentaleb (AC Auzium), Riach (CF El Kseur), Djelloul (AC Auzium)  
**Milieux de terrain:** Hammad (Paris Acasa), Bentout (Avion Futsal), Djebrani (AC Auzium), Touahria (AC Auzium), Bakkioui (Sabah Oran)  
**Attaquants:** Zaghlal (Bouaraza FT), Ait Hama-douche (AC Auzium).

## Des adolescents russes découvrent 88.000 dollars dans un sac jeté par la fenêtre

Deux adolescents ont retrouvé un sac à main contenant 88.000 dollars en espèces devant un immeuble à Moscou, la capitale russe. Une fillette de 7 ans avait jeté le sac par la fenêtre lors d'une dispute. L'information a été relayée par les médias russes mercredi.

Selon l'enquête, les deux garçons ont gardé une partie de l'argent et auraient brûlé 5.000 dollars, rapporte le quotidien russe Komsomolskaya Pravda (KP).

Au départ, les garçons voulaient changer l'argent en roubles russes: 83.000 dollars équivalent à environ 7,1 millions de roubles. "Mais ils se sont vite rendu compte qu'ils ne pouvaient pas effectuer l'échange eux-mêmes à la banque. L'un d'eux a donc parlé de l'argent trouvé à ses parents", a expliqué un responsable des forces de l'ordre à KP. Les parents ont alors contacté la police, qui avait déjà reçu une déclaration de disparition du sac par son propriétaire.

D'après le journal russe, les parents pourraient être tenus de rembourser la somme manquante. L'avocat Andrey Misonov a souligné que ces objets trouvés doivent toujours être restitués immédiatement ; à défaut, cela constitue une infraction pénale possible d'une peine pouvant aller jusqu'à dix ans de travaux forcés.

Aucune information n'a par ailleurs été fournie quant à la raison pour laquelle cette Moscovite transportait une telle somme d'argent en devises étrangères. À titre d'exemple, 7,1 millions de roubles suffisent pour acheter un petit appartement dans la région de Moscou.

## Il menace l'IA « pour tester », est signalé au FBI et reçoit une visite du RAID

Il a eu sa réponse. Un homme de 37 ans expliquant avoir voulu « tester la fiabilité et la surveillance de l'intelligence artificielle » a été interpellé à Strasbourg après avoir évoqué son intention d'acheter une arme pour tuer un agent du renseignement de la CIA, du Mossad ou de la DGSI lors d'une conversation avec une intelligence artificielle, selon l'Est Républicain. Le message a été repéré par le FBI, qui l'a signalé aux autorités françaises via la plateforme Pharos.

Le RAID est intervenu vendredi pour l'interpeller, selon le quotidien régional. Aucune arme n'a été retrouvée et l'homme, qui affirmait vouloir tester les capacités de surveillance des IA, a été relâché après sa garde à vue. Souffrant de troubles psychiatriques, il a été hospitalisé d'office et l'affaire classée sans suite.

Aux États-Unis, l'usage de l'intelligence artificielle par l'administration Trump suscite de vives controverses. L'entreprise Anthropic a ainsi refusé que son IA soit employée à des fins de surveillance de masse, suscitant des tensions avec le département de la Défense. De son côté, ChatGPT précise que, dans de très rares cas de « danger grave et imminent », certains contenus peuvent être transmis aux autorités.

## Après 139 tentatives, un Polonais réussit enfin l'examen théorique du permis de conduire

Un parcours du combattant qui aura duré neuf ans. L'homme, âgé de 50 ans, se rendait donc régulièrement Malopolska Road Traffic Centre, dans la ville de Tarnów, située dans le sud de la Pologne. Mais depuis ses débuts en 2017, le résultat était toujours le même. Ses notes étaient insuffisantes pour obtenir le permis théorique. Selon la télévision publique polonaise TVP, l'homme aurait dépensé par moins de 1.800 euros en frais de passage (à raison de 13 euros le passage). Une somme qui ne prend pas en compte le coût des cours et des manuels. "Cette personne n'a pas renoncé à passer l'examen.

Cela montre que le permis de conduire est très important pour lui", a déclaré Pawel Gurgul, directeur du centre de test de Tarnów, aux médias locaux. Le directeur du centre a également expliqué une des raisons qui peut expliquer ces nombreux échecs. "Lors d'une conversation avec cette personne, nous avons réalisé qu'il avait utilisé une version de démonstration du logiciel qui vous prépare à l'examen théorique. Après avoir commencé à utiliser la version complète du programme, avec toutes les questions, il se rapprochait de plus en plus d'un résultat positif, manquant de moins en moins de points, jusqu'à ce qu'il réussisse enfin".

120.000 euros pour 29 km/h de trop

## Pourquoi un conducteur finlandais devra payer cette amende colossale

La Finlande ne plaisante pas avec les excès de vitesse. Un homme d'affaires doit s'acquitter de la somme de 120.000 euros pour avoir été flashé à 59 km/h au lieu de 30 km/h. En Finlande, les plus riches doivent montrer l'exemple. C'est pourquoi le montant des amendes est calculé en fonction du niveau de vie du contrevenant.

L'addition est donc salée pour Anders Wiklöf, un homme d'affaires multimillionnaire, coupable d'un excès de vitesse de 29 km/h au volant de sa Bentley. Il devra s'acquitter de la somme de 120.000 euros.

Pourquoi une telle somme? Son revenu net mensuel (moins 255 euros) a été divisé par 30. Le résultat obtenu a déterminé le

montant du jour-amende, fixé par la loi en fonction de la gravité de la contravention, qui a ensuite été réduit de moitié.

"Si j'ai commis une erreur, je l'accepte et il n'y a rien d'autre à dire", a réagi Anders Wiklöf dans un média local. Ce dernier aurait déjà versé 400.000 euros d'amendes pour excès de vitesse en treize ans.

## Arrêtée à 228 km/h au volant d'une Porsche, la conductrice est âgée de 92 ans

Un contrôle routier peu banal sur une autoroute de l'ouest de la France a récemment surpris les forces de l'ordre. Une conductrice de 92 ans a été arrêtée après avoir été flashée à 228 km/h au volant d'une Porsche.

Les faits se sont déroulés en soirée sur une autoroute de l'ouest français. Lors d'un contrôle de routine, des gendarmes ont enregistré une vitesse particulièrement élevée : 228 km/h. Une allure bien au-delà des limites autorisées sur ce type d'axe.

Rapidement, une équipe d'intervention a été mobilisée. Après quelques kilomètres, le véhicule a été intercepté sans difficulté. Contrairement à certains cas similaires, la conductrice n'a pas tenté de fuir. Elle s'est arrêtée calmement sur une aire indiquée par les forces de l'ordre.

La surprise est venue au moment du contrôle. Les gendarmes s'attendaient à un profil classique de conducteur amateur de sensations fortes. Ils ont

découvert une femme âgée de 92 ans, parfaitement lucide et sereine. Une situation inhabituelle qui a marqué les esprits.

Le véhicule en question était une Porsche 911 GT3, un modèle emblématique de la marque allemande. Dotée d'une puissance supérieure à 500 chevaux, cette voiture peut dépasser les 300 km/h. Elle est conçue pour la performance, mais son usage sur route ouverte reste strictement encadré par la loi.

### PASSIONNÉE DE VITESSE SUR ROUTE À 92 ANS

Lors de son audition, la conductrice a reconnu les faits sans contestation. Elle a expliqué son goût pour la vitesse, évoquant une passion ancienne pour les voitures sportives. Selon ses déclarations, cet intérêt lui aurait été transmis par son entourage familial.

Son attitude a surpris les forces de l'ordre. Loin d'être désorientée, elle s'est montrée à l'aise et même détendue. Ce comportement contraste avec la gravité de

l'infraction. Un excès de vitesse de cette ampleur constitue un délit routier, avec des conséquences judiciaires importantes. La sanction a été immédiate. Le permis de conduire a été suspendu sur-le-champ. Le véhicule, une Porsche particulièrement performante, a été immobilisé et placé en fourrière. Une procédure classique dans ce type d'infraction.

Au-delà de l'anecdote, cet événement relance le débat sur la conduite des seniors. En France, aucune limite d'âge n'impose l'arrêt de la conduite. Toutefois, les autorités rappellent l'importance d'évaluer régulièrement ses capacités.

Selon des études sur la sécurité routière, les conducteurs âgés ne sont pas nécessairement plus dangereux, mais ils peuvent être plus vulnérables face à certaines situations. La combinaison d'un véhicule très puissant et d'une vitesse excessive augmente considérablement les risques, quel que soit l'âge.

Lutter contre l'immigration clandestine

## L'Inde envisage de déployer des serpents et des crocodiles à sa frontière avec le Bangladesh

Et pourquoi pas des crocodiles et des serpents pour garder la frontière?

L'Inde envisage sérieusement de déployer quelques bataillons de reptiles pour endiguer l'immigration clandestine en provenance du Bangladesh voisin, ont indiqué les garde-frontières.

Les deux pays sont séparés par plus de 4.000 km de frontière, largement constituée de deltas formés par les rivières qui coulent de l'Himalaya, de marécages ou de mangroves, dépourvus de toute palissade.

Au pouvoir depuis 2014, le gouvernement ultranationaliste hindou de Narendra Modi a fait une priorité de la lutte contre l'immigration clandestine, notamment celle issue du Bangladesh à forte majorité musulmane. Sur la frontière qui sépare l'État indien du Bengale occidental du territoire bangladais, seuls 1.647 des 2.216 km sont protégés par

des barrières, selon New Delhi.

### "UNE IDÉE INNOVANTE" AUX "NOMBREUX DÉFIS"

"On nous a demandé d'étudier l'idée d'un déploiement de reptiles tels que serpents et crocodiles dans les intervalles non protégés formés par les rivières", a expliqué à l'AFP un officier supérieur de la Force de sécurité aux frontières (BSF), Manoj Barnwal. Selon ce responsable, ce scénario a été discuté en février lors d'une réunion au quartier général de la BSF.

"C'est une idée innovante, mais elle suscite de nombreux défis, notamment en matière de sécurité", a fait valoir Manoj Barnwal. "Comment se procurer les reptiles ? Quel serait leur impact sur les habitants des villages installés le long de la frontière ?", a-t-il énuméré. "Nous avons demandé à nos unités sur le terrain de se pencher sur la faisabilité de



cette approche et de nous en rendre compte au plus vite", a ajouté l'officier.

Les relations entre New Delhi et Dacca se sont tendues depuis la chute, en 2024, de l'ex-Première ministre bangladaise Sheikh Hasina, en exil en Inde. Issu du nouveau gouvernement formé après les élections législatives de février, le ministre des Affaires étrangères bangladais Khalilur Rahman effectuera mercredi sa première visite officielle en Inde.

Tlemcen

## Rencontre nationale sur "La blousa entre authenticité et modernité"

La bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Dib" de Tlemcen a abrité, mardi, une rencontre nationale consacrée au vêtement féminin dans la région Ouest, intitulée "La blousa entre authenticité et modernité", organisée par le Centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel algérien et des pratiques populaires de Tlemcen (CIC).

Intervenant à cette occasion, le président du Haut Conseil de la langue arabe, Salah Belaïd, a mis en exergue l'importance de la transmission des métiers traditionnels aux jeunes générations, à travers, notamment, une mobilisation accrue des médias pour valoriser les travaux des chercheurs et le savoir-faire des artisans dans un langage accessible et incitatif. "La préservation de notre héritage, qu'il s'agisse des coutumes, des traditions ou des vêtements, constitue un facteur de distinction, d'autant que la culture demeure le socle du développement", a-t-il affirmé. Pour sa part, Zakia Litim, du Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire, a indiqué que des études de terrain ont été menées sur la blousa dans les wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent et Sidi Bel-Abbes.

Ces travaux ont permis de constituer un fonds documentaire conséquent, comprenant des photographies de costumes traditionnels et de parures anciennes propres à ces régions, ainsi que des témoignages recueillis auprès d'anciennes artisanes spécialisées dans la confection de ce vêtement, a-t-elle souligné. Elle a, en outre, rappelé la place singulière qu'occupe la blousa dans la région Ouest, soulignant qu'elle a connu des évolutions mesurées qui la distinguent d'une région à une autre, traduisant ainsi la richesse et la diversité des pratiques socio-culturelles locales, tout en demeurant un symbole fort de l'identité féminine.

De son côté, le directeur du laboratoire d'études andalouses de l'Université de Tlemcen, Hichem Bensenoussi, a estimé que la préservation de ce patrimoine passe, notamment, par son intégration dans les programmes scolaires, à travers des supports de lecture adaptés, mais aussi par la mise en place d'ateliers pédagogiques dédiés à l'apprentissage des métiers manuels et de la couture traditionnelle. Il a également plaidé pour l'élaboration d'un ouvrage scientifique de référence destiné aux chercheurs et aux étudiants universitaires.

La rencontre a réuni des enseignants et chercheurs issus de plusieurs universités du pays,

donnant lieu à la présentation de diverses communications portant, entre autres, sur "La blousa de l'Ouest algérien : étude patrimoniale", "Le vêtement féminin dans l'Ouest algérien", "Les bijoux accompagnant les costumes traditionnels féminins", "Les garde-robes du patrimoine vestimentaire féminin en Algérie" et "Le parcours historique de la blousa oranaise".

En marge de cet événement, un défilé et une exposition de vêtements traditionnels féminins ont été organisés, avec la participation d'artisans venus notamment des wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Bechar.

Cette rencontre vise à promouvoir la blousa en tant que l'un des principaux marqueurs culturels et sociaux de l'Ouest algérien, à mettre en lumière son rôle dans la préservation de l'identité nationale et à encourager sa documentation, à travers des travaux académiques approfondis. Elle ambitionne également de soutenir les artisans et de valoriser leurs efforts dans la sauvegarde de ce patrimoine, a souligné la directrice du centre organisateur, Rachida Amer.

Il est à noter que le ministère de la Culture et des Arts a récemment déposé auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) un dossier intitulé "L'art de la blousa et son ornementation dans le Grand Ouest algérien : savoirs, savoir-faire et rituels", en vue de son inscription sur la liste du patrimoine mondial.



Tiaret

## Installation du Comité du projet du film sur le Chahid Hamdani Adda, brûlé vif par l'OAS le 12 janvier 1962

Avant-hier mardi, M. Djelloul Chattah, président du comité de préparation du film sur le martyr Hamdani Adda, connu sous le nom de Si Othman et secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, a présidé une réunion de travail afin d'entamer des visites de terrain dans différentes wilayas pour finaliser le scénario. Étaient présents à cette réunion : le sénateur M. Ahmed Bouziane, le directeur des Moudjahidine et des ayants droit de la wilaya de Tiaret, le directeur de la Culture et des Arts, le producteur du film, M. Abdelhalim Zerrouki, le réalisateur, son frère M. Noureddine Zerrouki, des moudjahidine, les ayants droit du martyr, Hamdani Mustapha et le fils du moudjahid Haddou Bouabdallah, des professeurs d'université et des représentants de la presse locale. Lors de cette réunion, le producteur du film, M. Abdelhalim Zerrouki, a présenté un aperçu technique du projet et les visites de terrain prévues dans les wilayas d'Oran, Relizane, Mascara et Saïda. Par ailleurs, M. Djelloul Chattah, secrétaire de wilaya de l'Organisation des Moudjahidine et responsable du comité de préparation du film, a insisté sur l'importance d'accorder une grande particularité à ce projet cinématographique, en déclarant «peaufiner le scénario, rassembler les documents nécessaires et assurer une bonne exploitation cinématographique de la production, qui retracera la vie de l'une des figures révolutionnaires historiques les plus marquantes d'Algérie, le martyr Hamdani Adda.

L. Bouhala

## Ouverture des candidatures pour la 4e édition du prix "Cadets de la culture"

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé mardi dans un communiqué l'ouverture des candidatures pour la 4e édition du prix "Cadets de la culture", dédiée cette année à la mémoire du défunt romancier Abdelhamid Benhedouga (1925-1996). Les créateurs souhaitant participer sont invités à déposer leurs dossiers au siège du ministère de la Culture et des Arts, sis au Plateau des Annassers (Kouba, Alger), ou par voie électronique à l'adresse : cadetsculture@m-culture.gov.dz, précise le communiqué, soulignant que la date limite de réception des œuvres a été fixée au 20 mai prochain.

Créé en 2023, ce prix annuel vise à encourager les jeunes créateurs et à les inciter à persévérer dans les domaines de la création culturelle et artistique. Il ambitionne également d'apporter une valeur ajoutée à la scène culturelle algérienne et d'accompagner les jeunes talents dans les catégories artistiques, plastiques et littéraires. Le prix concerne deux catégories, la première porte sur "la musique et l'interprétation" (chant, représentation théâtrale, télévisée ou cinématographique), en sus des arts plastiques (dessin, sculpture et bande dessinée), tandis que la seconde catégorie porte sur "les œuvres littéraires" (narration, conte pour enfant, roman et poésie).

## Le 6e festival du film méditerranéen d'Annaba en avril

La sixième édition du festival du film méditerranéen d'Annaba se tiendra du 24 au 30 avril avec comme invité d'honneur l'Égypte, a-t-on indiqué, mardi dans un communiqué du commissariat du festival. Le communiqué a ajouté que le choix de l'Égypte comme invité d'honneur s'inscrit dans le cadre des efforts du festival pour jeter des ponts de communication cinématographique.

L'accent y sera porté ainsi sur l'histoire riche de plus de 50 ans de la coproduction algéro-égyptienne avec plusieurs chefs-d'œuvre dont "Le retour de l'enfant prodigue" du réalisateur Youssef Chahine qui fut un modèle de rencontre des talents des deux pays.

"En hommage à cet esprit de partenariat, l'affiche de cette sixième édition est une conception offerte au festival par le jeune artiste égyptien Hicham Ali qui traduit la profondeur des relations artistiques entre le cinéma algérien et égyptien", a ajouté le commissariat du festival.

Le choix de l'invité d'honneur de cette édition couronne la relation historique de plusieurs décennies entre les cinémas algérien et égyptien et vise à en faire une célébration effective de cet héritage commun, a-t-on souligné.





2

11h45 Petits plats en équilibre  
11h50 Les douze coups de midi  
12h55 Petits plats en équilibre  
13h00 JT 13h  
13h50 Petits plats en équilibre  
13h55 Météo  
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle  
14h25 Le garçon de la piscine  
16h00 Un enfant à protéger...  
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL  
18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL  
18h30 Ici tout commence  
19h10 Demain nous appartient  
20h00 JT 20h  
21h10 Flashback  
22h10 Flashback  
23h15 Esprits criminels  
00h25 S.W.A.T.

12h55 Journal Météo Climat  
13h00 Journal 13h00  
13h40 Journal Météo Climat  
13h45 La p'tite librairie  
13h55 Ça commence aujourd'hui  
15h05 Ça commence aujourd'hui  
16h10 Affaire conclue : la vie des objets  
16h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
17h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18h06 Tout le monde a son mot à dire  
18h35 N'oubliez pas les paroles  
19h10 N'oubliez pas les paroles  
19h55 Journal Météo Climat  
20h00 Journal 20h00  
20h50 Journal Météo Climat  
20h52 Image du jour sports  
20h55 Basique, l'essentiel de la musique  
21h00 Mot de passe : le duel  
21h10 Envoyé spécial  
23h00 Complément d'enquête  
01h20 Lowland Kids  
02h55 Journal Météo climat outre-mer  
03h00 Emissions religieuses



11h43 La boîte à questions  
11h48 En aparté  
12h20 Clique  
13h15 Un prophète  
14h16 Avignon  
15h57 Agence Tourisme  
16h36 Agence Tourisme  
17h16 Connemara  
19h07 La boîte à questions  
19h12 En aparté  
19h44 Un petit Clique en +  
20h05 Un petit Clique en +  
20h30 Soir d'Europe  
20h54 Plateau avant-match UEFA Conference League  
21h00 Mayence / Strasbourg  
22h56 Soir d'Europe le débrief  
23h43 Gangs of London  
00h13 Clique  
01h08 Un prophète  
02h10 Fils de



09h55 Aventures hispaniques  
10h40 Aventures hispaniques  
11h25 La reine Elizabeth et moi  
12h10 Le "Britannia", le yacht royal de la reine Elizabeth II  
13h00 Hongrie, la traque des anti fascistes  
13h35 7 ans de réflexion  
15h20 La Chine au fil du Yangtsé  
15h50 L'Espagne sauvage  
16h35 L'Espagne sauvage  
17h20 Invitation au voyage  
18h05 Invitation au voyage  
18h50 Voyage en cuisine  
19h30 Le dessous des images  
19h45 Arte journal  
20h05 28 minutes  
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
20h55 Mystery Road : les origines  
21h50 Mystery Road : les origines  
22h40 Mystery Road : les origines  
23h35 Tracks  
01h25 Tableaux volés  
02h50 A chaque pays sa recette !  
03h20 A chaque pays sa recette !  
03h50 En Grèce, la guerre des fusées de Chios

3

10h04 Coop Troop  
10h06 Coop Troop  
10h27 Coop Troop  
10h50 Homard et cordon bleu  
11h20 Flavie en France  
12h00 Météo  
12h05 Outremer.l'info  
12h15 La p'tite librairie  
12h25 Dans le rétro  
12h26 ICI 12/13  
12h55 Météo à la carte  
14h05 Les enquêtes de Vera  
15h45 Les enquêtes de Vera  
17h20 La p'tite librairie  
17h25 Duels en familles  
18h00 Slam  
18h50 Journal Météo Climat  
19h00 Dans le rétro  
19h10 Le journal des talents  
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions  
19h50 On vous emmène ici  
20h00 Stade 2 la quotidienne  
20h10 Stade 2 Ligue 1  
20h20 Météo régionale  
20h21 Le journal des talents  
20h25 Un si grand soleil  
20h45 Un si grand soleil  
21h10 La doc et le véto  
22h40 Journal Météo Climat  
22h50 La France en vrai  
23h42 La France en vrai  
00h00 Finistère, ces bretons du bout du monde  
01h50 Les potagers de Julie  
02h45 La p'tite librairie



08h05 My boutique Têleshop'  
09h45 Ça peut vous arriver  
11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
12h45 Le 12.45  
13h35 Scènes de ménages  
13h40 Un jour, un doc  
14h50 Un jour, un doc  
15h50 Un jour, un doc  
17h30 La roue de la fortune  
18h35 La meilleure boulangerie de France  
19h45 Le 19.45  
20h40 Scènes de ménages  
21h10 Mission travaux : ma maison est un chantier  
22h05 Mission travaux : ma maison est un chantier  
22h55 Mission travaux : ma maison est un chantier  
23h55 Mission travaux : ma maison est un chantier  
00h30 Les secrets des chefs



20h10

## FLASHBACK



Alors qu'elle effectue son retour en 2024, Elsa, stupéfaite, découvre que son intervention dans le passé a coûté la vie à sa mère et qu'elle doit désormais replonger en 1996 pour tenter de réparer ce drame. Pour ce faire, elle reprend du service aux côtés de son père, Josselin. L'enquête du jour les plonge dans l'univers fluo et survitaminé d'une salle de gym. Mais Elsa ne perd pas de vue sa mission : sauver sa mère...

**Acteur:** Michaël Youn (Josselin Letellier), Constance Gay (Elsa Letellier), Olivia Côte (Colette), Malek Lamraoui (Nadir), Julien Pestel (Benoît).



20h10

## MYSTERY ROAD : LES ORIGINES

Le détective Jay Swan et sa petite amie Mary Allen, enceinte, viennent de s'installer à Loch Iris, un village isolé au cœur de la forêt tropicale australienne. Dès le premier jour de sa prise de fonction, le policier est confronté à de mystérieux incidents. Il croise la route d'une camionnette en fuite conduite par Swayze, un jeune Aborigène désespéré de 13 ans, qui affirme être suivi et persécuté par un fantôme. Plus tard, Jay est informé de la disparition dans un parc de caravanes de la petite Scarlett, 6 ans, la meilleure amie indigène de la nièce de Mary Allen.



3

20h10

## LA DOC ET LE VÉTO



Victor, cantonnier à Valerandelles-Chantelle, rencontre Nathalie, une citadine dynamique cherchant à échapper à son passé compliqué. Leur rencontre inattendue crée un remous dans le petit village, où chaque résident a son mot à dire sur cette romance naissante. Alors que certains voient en eux un renouveau pour le village, d'autres craignent que les intentions de Nathalie ne soient pas si innocentes.

**Acteur:** Michel Cymes (Pierre Josset), Dounia Coesens (Emma Colin), Anta Ounoughi (Ines Bosman), Garric Lloret (Killian Vilar), Franck Adrien (Fernand Pouzat).



Alger		24-13
Constantine		24-07
Annaba		26-11
Ouargla		33-16
Mostaganem		28-21
Béchar		29-16

Le pape salue la trêve

## Un «signe de vif espoir»



Le pape Léon XIV a salué mercredi l'annonce d'un cessez-le-feu de deux semaines entre l'Iran et les Etats-Unis comme un "signe de vif espoir", quelques heures après avoir jugé "inacceptable" la menace du président américain Donald Trump "contre tout le peuple iranien". "À la suite de ces dernières heures de grande tension pour le Moyen-Orient et pour le monde entier, j'accueille avec satisfaction, et comme un signe de vif espoir, l'annonce d'une trêve immédiate de deux semaines", a déclaré le pape américain à l'issue de son audience générale hebdomadaire place Saint-Pierre. "J'exhorte à accompagner ce moment de délicat travail diplomatique par la prière, en espérant que la disposition au dialogue puisse devenir l'instrument permettant de résoudre les autres situations de conflit dans le monde", a ajouté Léon XIV. Ce n'est "qu'en revenant à la table des négociations que l'on pourra mettre fin à la guerre", a-t-il insisté. L'annonce du cessez-le-feu entre l'Iran et les Etats-Unis est survenue une heure avant l'expiration d'un ultimatum du président américain Donald Trump, qui menaçait d'éradiquer "une civilisation entière", si Téhéran n'ouvrait pas le détroit d'Ormuz. Mardi soir, Léon XIV avait jugé "vraiment inacceptable" la menace du président américain "contre tout le peuple iranien". "Il y a certainement des questions de droit international, mais bien plus que cela, c'est une question morale", a-t-il déclaré à des journalistes.

Cisjordanie

## 15 Palestiniens arrêtés en 24 heures par les forces sionistes

Quinze palestiniens ont été arrêtés par les forces de l'occupation sioniste en 24 heures en Cisjordanie occupée, indique mardi le Bureau d'information des prisonniers. Les arrestations ont eu lieu notamment dans les gouvernorats de Nablousse, Qalqiliya, El Khalil, Tulkarem, El Qods et Beit Lehm, a précisé le Bureau, dans un communiqué. Elles sont accompagnées d'intimidations, d'agressions sur les détenus et leurs familles, de tirs directs avec l'intention de tuer, d'utilisation des détenus comme otages, ainsi que de sabotages et de destructions dans les maisons des citoyens, indique mardi un communiqué du Bureau d'information des prisonniers. La Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens affirment que les forces d'occupation sionistes ne font aucune distinction entre les différentes catégories de la société palestinienne. Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 22.000 en Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods occupée, selon le communiqué.

Conflit au Moyen-Orient

## Fragile trêve entre Etats-Unis et Iran

Le cessez-le-feu entre Etats-Unis et Iran semblait précaire mercredi, quelques heures après l'annonce in extremis d'une trêve de deux semaines en échange d'une réouverture du détroit d'Ormuz. Si deux navires ont pu franchir cette stratégique voie maritime, la méfiance reste forte entre les deux parties. Le vice-président américain JD Vance a reconnu, depuis la Hongrie où il est en visite, que le cessez-le-feu était «fragile», mettant en garde l'Iran contre toute «tricherie». Au même moment, le Koweït a indiqué subir ces dernières heures une «intense vague d'attaques» iraniennes, qui ont endommagé installations pétrolières, centrales électriques et usines de dessalement selon l'armée. Les Emirats arabes unis ont eux aussi fait état de nouveaux tirs de missiles et de drones. À la mi-journée mercredi, les Gardiens de la Révolution indiquaient «ne pas avoir confiance» dans les promesses américaines et «maintenir le doigt sur la gachette». Après un mardi ponctué de frappes et de menaces d'anéantissement de la «civilisation iranienne» proférées par Donald Trump, l'annonce d'une trêve est tombée en pleine nuit en Iran. Mercredi, Téhéran avait des allures de jour férié, certains habitants préférant rester chez eux en attendant d'y voir plus clair, tandis que d'autres avaient fui durant la nuit. «J'ai encore des douleurs à cause de la peur causée par ces menaces», a-t-on expliqué. «Nous avons été terrifiés au plus profonds de nous-mêmes (...)



Le choc et la pression psychologique ont été si intenses que même maintenant, on ne sait pas si on doit se sentir soulagés par la trêve ou pas». L'Iran et les Etats-Unis ont revendiqué chacun la victoire. «Une victoire totale et complète. 100 pour cent», a assuré Donald Trump. Il a affirmé que la question de l'uranium iranien, qu'il accuse d'être utilisé à des fins militaires, serait «parfaitement réglée». Même ton triomphaliste à Téhéran. «L'Iran a remporté une grande victoire», a estimé le Conseil suprême de la sécurité d'Iran, soulignant que la trêve ne signifiait «pas la fin de la guerre, et que l'Iran n'accepterait la cessation des hostilités» que lorsque les négociations auraient abouti. Les autorités iraniennes ont annoncé des pourparlers avec Washington à partir de vendredi au

Pakistan, médiateur clé dans la guerre au Moyen-Orient entamée le 28 février et qui a fait des milliers de morts. Les discussions sont prévues pour deux semaines, une période susceptible d'être prolongée «en accord avec les deux parties», selon la plus haute instance de sécurité d'Iran. Au Liban, le conflit se poursuit, Israël affirmant que le pays n'est pas concerné par la trêve entre Iran et Etats-Unis contrairement à ce qu'avait déclaré le Pakistan. Israël est en guerre contre le mouvement libanais pro-iranien Hezbollah depuis le 2 mars, après des tirs de roquette du mouvement sur son territoire. De nouvelles frappes israéliennes ont touché mercredi matin le sud du Liban, où huit personnes avaient été tuées lors d'une attaque à Saïda peu avant l'annonce du cessez-le-feu.

Soudan

## L'ONU entrevoit des signes de dégel diplomatique

Face à une crise humanitaire qui s'aggrave, l'ONU entrevoit de premières ouvertures diplomatiques visant à mettre fin aux hostilités au Soudan. A Nairobi, l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Soudan, Pekka Haavisto, a rencontré le chef des Forces de soutien rapide (FSR), Mohamed Hamdan Hemedti, après des échanges récents à Khartoum (capitale du Soudan) avec le chef de l'armée soudanaise, le général Abdel Fattah Al-Burhan. «Ces consultations ont constitué une occasion constructive d'échanger des points de vue et d'explorer des pistes concrètes de désescalade et de protection des civils. Toutes les parties prenantes ont exprimé leur volonté de coopérer avec les Nations unies et l'envoyé personnel», a déclaré lundi le porte-parole des Nations unies, Stéphane Dujarric. Si ce signal est jugé encourageant, l'ONU souligne la nécessité de résultats rapides. Cette dynamique «doit se traduire rapidement par des progrès concrets pour mettre fin aux souffrances de tous les Soudanais, une fois pour toutes», a ajouté Dujarric. Avec plus de 33,7 millions de personnes ayant besoin d'une aide vitale, le pays fait face à «l'une des crises humanitaires et sanitaires les plus graves au monde



structures de santé aggravent encore la situation. Dans l'Etat du Nil Blanc, une attaque de drone contre l'hôpital universitaire d'Al Jabalayn, jeudi dernier, a tué 10 membres du personnel médical et administratif et blessé 22 autres, perturbant gravement les services. Quelques jours plus tôt, une frappe de drone contre l'hôpital universitaire d'Al-Daein, au Darfour-Est, avait fait au moins 64 morts, dont des patients et des soignants, et 89 blessés. D'autres incidents, notamment des pillages d'hôpitaux et des violences contre le personnel de santé, ont également été signalés. «Le personnel médical et les installations doivent être protégés, comme l'exige le

pellent les Nations unies. Depuis le début du conflit, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a vérifié plus de 200 attaques contre des services de santé, ayant causé plus de 2.000 morts. Face à l'ampleur des besoins, l'ONU lance un appel urgent à la mobilisation internationale. Le Plan de réponse humanitaire 2026, qui nécessite 2,9 milliards de dollars pour venir en aide à plus de 20 millions de personnes, n'est financé qu'à 16 %, avec seulement 465 millions de dollars disponibles. Dans ce contexte, l'ONU insiste que le Soudan ne peut pas faire face à cette crise seul, appelant à une action politique et humanitaire décisive.